

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les dictatures dans l'antiquité
La fin de Locarno
Où nous mène le cinéma?
En quelques lignes...
Badio, l'éléphant
La louve en Languedoc
La querelle du régionalisme

Fernand DESONAY
Charles d'YDEWALLE
S. Exc. Mgr MATHIEU
* * *
Comte François de GRUNNE
Jean-Jacques BROUSSON
Robert POULET

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Voix de nos Evêques : Lettre Pastorale de S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liège, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

« D'ici plus ou moins longtemps, il est probable que l'affaire d'Ethiopie aura quitté l'affiche et le devant de la scène. Elle sera tombée dans l'oubli, non pas seulement par lassitude et prescription, comme tant d'autres choses, mais parce qu'une autre affaire l'aura remplacée, et une affaire bien plus sérieuse. Laquelle? On la voit déjà qui se dessine. Il s'agit de la rive gauche du Rhin, la rive gauche allemande, qui, pour la sécurité de l'Occident, devait être à jamais « démilitarisée », plus une zone de cinquante kilomètres sur la rive droite. Cette clause du traité de Versailles est à peu près la seule qui subsiste encore avec les frontières. Elle subsiste, si déjà les Allemands ne l'ont pas violée ou tournée, ce que divers indices laissent craindre. »

Ces lignes de Jacques Bainville, parues le 3 février dans l'*Eclair du Midi*, cinq jours avant la mort de leur auteur, méritent d'être rappelées au début de ces notes hebdomadaires. Elles montrent que le coup de théâtre du 7 mars n'était ni imprévisible ni imprévu.

* * *

Et maintenant, est-ce la guerre? Non! D'abord et surtout parce que le Reich ne la veut pas, ne la veut pas encore, pour être précis. Or, dans l'Europe d'aujourd'hui, c'est le Reich qui conduit le jeu, quand ce n'est pas Rome. Car nous en sommes là, après d'innombrables faiblesses, erreurs, abandons et renoncements.

Donc, Berlin ne veut pas encore la guerre, sans quoi il n'eût ni dénoncé Locarno, ni occupé la Rhénanie : il serait entré « dedans ». Londres non plus ne veut pas la guerre. Pour diverses raisons dont la principale est que la Grande-Bretagne n'est pas prête, loin de là! Elle s'est abandonnée pendant des années. Ce n'est que tout dernièrement qu'elle s'est rendu compte de l'effort à faire. Elle le fera, espérons-le. Nous y sommes « terriblement » intéressés d'ailleurs, nous, les Belges. Mais enfin l'effort, un effort gigantesque, est à faire et il demandera plusieurs années d'activité fébrile. Quant à la France, si les puissances de « gauche » n'y sont pas opposées, à une guerre anti-hitlérienne, la France nationale, la vraie France, la France réelle, la France profonde, en a peur. Elle ne veut pas la faire seule...

Et l'Italie? c'est la grande victorieuse du 7 mars, comme l'Angleterre en est la grande vaincue et l'Abyssinie la victime. Le 7 mars a mis le point final à la désastreuse politique anglaise en Méditerranée. Le conflit italo-abyssin, anglo-abyssin plutôt, prend fin par la victoire du Duce. L'Ethiopie n'échappera plus à son destin. Le drapeau de Savoie flottera là-bas, sur cette Afrique orientale qu'il eût fallu donner tout de suite à l'Italie

nouvelle. Ce n'est pas seulement d'un redressement militaire que la Grande-Bretagne a le plus grand besoin, son redressement politique est plus nécessaire encore. Le 7 mars en marquera-t-il le début?

* * *

Il n'y aura donc pas de guerre générale en ce printemps de 1936, parce qu'il est trop tard... ou trop tôt, pour imposer par la force, à l'Allemagne hitlérienne, le respect de la parole donnée. Cela, il eût fallu le faire il y a dix ans! C'était possible alors.

Aujourd'hui il est trop tard! Le Reich est trop fort. Pour refouler les soldats allemands au delà du Rhin, il faudrait payer un tel prix, et courir de tels risques, qu'il vaut mieux ne pas tenter l'aventure et s'y prendre autrement pour assurer la paix.

* * *

Où en sommes-nous? Le 7 mars 1936, s'est définitivement effondré un édifice juridique, genre château de cartes, qui n'avait fait illusion que trop longtemps. Le juridisme genevois a vécu. Regrettez-le si vous le voulez, mais admettez le fait et reconnaissez que d'aucuns l'avaient prévu. Le conflit italo-abyssin avait porté un coup mortel à ce « monument », déjà fort abîmé par l'Allemagne et par le Japon. Un dernier coup de pioche au bon endroit et Hitler vient de faire crouler la façade. Covenant, sanctions, sécurité collective, etc., etc., ne sont plus que matière pour cours d'histoire de droit international. Affaire de professeurs et plus d'hommes d'Etat. Et c'est tant mieux, dirons-nous! Réjouissons-nous de voir les apparences mieux répondre aux réalités. Genève n'était qu'un décor, une immense mise en scène destinée à donner le change, à entretenir l'illusion, à masquer la réalité. Ce faux juridisme disparu, cette même réalité restée incangée se verra plus clairement. Il sera plus facile de regarder les problèmes en face, de préconiser et de promouvoir les solutions vraies.

Mais quel coup pour les « croyants » genevois! Quelle chute verticale, sans préparation aucune, sans paliers, sans camouflage possible! Hier encore en vertu du Covenant, des sanctions, de l'obligation pénible, mais imposée par le souci du bien commun, par l'avenir de la société nouvelle née des progrès de la solidarité humaine et de l'évolution fatale du monde vers une fraternisation plus grande, une compréhension meilleure des intérêts communs des peuples civilisés, etc., etc., — hier encore, on défendait la fidélité « jusqu'au bout » aux obligations genevoises, dût cette fidélité nous broyer le cœur et nous vider la bourse. Le devoir, rien que le devoir, tout le devoir... Et puis, ne fallait-il pas appliquer

les sanctions contre l'Italie, au besoin à contre cœur, afin de créer un précédent qui, si l'un de nos voisins manquait à ses engagements... Mettons que chez nous, en Belgique, il y avait beaucoup, énormément même, de bonne foi et de conviction dans cette attitude. En Angleterre ce n'était, comme n'a cessé de le dire notre ami Belloc, qu'hypocrisie pure...

Et voilà que se produit soudain un manquement bien plus grave pour l'Europe que la prétendue agression italienne! Locarno, la base même de notre sécurité, Locarno, le plus beau fruit de l'arbre genevois, Locarno que l'on agitait contre un renforcement de notre défense militaire, Locarno mol oreiller sur lequel il n'était pas imprudent de se reposer, ce Locarno n'est plus...

Locarno, Locarno, Locarno, fol espoir...

Alors, les sanctions, et tout de suite? La guerre même, au besoin? Tout de même, les enragés d'hier devraient l'être bien davantage aujourd'hui et réclamer contre l'Allemagne, avec au moins autant de violence qu'ils y mettaient contre l'Italie, des sanctions rapides et efficaces... Et bien, non!!! Même cet ineffable M. Paul Struye dont toute l'idéologie — si on peut dire — est là, par terre, en miettes, et probablement sans qu'il s'en aperçoive, même lui n'ose pas réclamer des sanctions contre l'Allemagne! On aura tout vu...

Evidemment non, pas de sanctions, pour la bonne raison qu'elles sont impossibles — comment demander à l'Italie « sanctionnée » de devenir sanctionniste à son tour en vertu de ses engagements à Locarno?! — et qu'elles feraient d'ailleurs infiniment plus de mal que de bien, mais nos sanctionnistes d'hier devraient avoir la pudeur de se taire. Toutefois, avant d'en revenir à eux, vidons d'abord cette question des sanctions. Non, pas de sanctions, car les sanctions ce serait la guerre, et tout de suite. L'Allemagne n'a pas attendu vingt-quatre heures pour l'annoncer! Et les circonstances se chargent de prouver avec éclat que l'égalitarisme juridique en matière internationale est une absurdité. Des Etats égaux devant une loi internationale égale pour tous, ce hobard dont on n'a cessé de nous rabattre les oreilles depuis des mois, cette illusion dangereuse elle est : f-i : fi : n-i : ni : fini!... Non les Etats ne sont pas égaux!

Donc pas de sanctions. Mais alors, que faire? Protester? Oui. Et puis? Et puis s'armer. De par la faute de l'Allemagne, le poids des armements pèsera plus lourdement encore sur notre pauvre monde. Oui, s'armer. Et s'entendre étroitement avec Londres et avec Paris. Seul un front commun très fort, très armé, pourra encore arrêter la volonté de guerre allemande. Et puis, encore, examiner soigneusement la « réalité allemande », la surpopulation allemande, les nécessités allemandes, les possibilités d'expansion allemande, et « causer ». Nous ne disons pas « traiter » et « signer » de nouveaux papiers. C'est tout à fait secondaire cela et plutôt vain, très vain même. D'ici longtemps, les signatures n'inspireront guère confiance. A juste titre. Les généreuses illusions de l'après-guerre avaient d'ailleurs fait exagérer singulièrement leur importance. Comme si, on ne sait trop quel coup de baguette magique avait transformé, à ce sujet, la longue, très longue histoire de l'humanité. Non, « causer », faire comprendre aux Allemands les risques qu'ils courent et examiner les solutions possibles. Minimiser ces solutions car il s'agit de la Prusse, c'est-à-dire de quelque chose d'anti-européen, au fond, et d'anti-occidental qu'il faut subir mais contenir. L'essentiel toutefois est d'être forts, très forts, et à plusieurs, unis contre un danger commun. Et la clef de la situation est à Londres. La France est forte, certes, mais plus assez pour, à elle seule, empêcher la guerre. A Londres de comprendre qu'une attaque allemande nuirait avant tout et surtout

au pays qui a le plus à perdre : la Grande-Bretagne. Il faut aussi liquider très vite cette malheureuse affaire éthiopienne. L'erreur anglaise, la velléité anglaise de briser l'Italie nouvelle est cause — tout porte à le croire — que Locarno fut dénoncé ce 7 mars 1936 et non pas à une date plus reculée. Le Duce a magistralement joué. Au fond, nous ne serions pas loin d'admettre qu'il a rendu un immense service à l'Europe en mettant en pièces le système juridique au nom duquel on prétendait le combattre et le réduire, alors qu'en fait, ce juridisme appliqué contre lui ne servait qu'à cacher une politique d'hégémonie anglaise. Il savait, lui, ce que valait encore Locarno. D'ailleurs, nous voulons croire qu'ici non plus on ne se faisait plus d'illusion sur la démilitarisation du Rhin, ni, en général, sur la valeur d'une signature allemande. Alors, en... « poussant » l'Allemagne — s'il l'a fait... — à donner le dernier coup de pied dans ce platras et en faisant crouler tous ces fameux articles — le 16 surtout! — appliqués hier contre lui et qui s'avèrent aujourd'hui inapplicables contre le Reich, et donc caducs, morts et enterrés, en ayant provoqué tout cela, le Duce a bien mérité de la Vérité. Voyons surtout dans le 7 mars, une victoire du Réel sur le Factice, du Vrai sur l'Apparent. Grâce au 7 mars, il ne sera plus possible de dénoncer, au nom de Locarno, comme militaristes, nationalistes et bellicistes, les Belges convaincus que l'indépendance du pays demande un effort militaire défensif maximum et une entente étroite avec la France et avec l'Angleterre.

* * *

Ces lignes étaient écrites quand nous primes connaissance, jeudi matin, du discours de M. van Zeeland au Parlement. Il faut féliciter le Premier Ministre, et sans réserves, pour le passage de son discours relatif à l'accord franco-belge de 1920. Voilà l'équivoque enfin dissipée! Elle n'avait que trop duré. L'épouvantail à moineaux n'est plus. *Los van Frankrijk*, n'a plus de sens. Mieux vaut tard que jamais.

Pour le surplus il n'y a qu'à faire confiance à M. van Zeeland, quitte à déplorer un certain ton un peu trop « plaignard »; on peut regretter aussi que le porte-parole de la Belgique n'ait pas stigmatisé plus nettement la félonie allemande qui nous atteint surtout, nous Belges, puisque Locarno était « la base même, l'élément essentiel de notre statut international ». D'autre part notre honorable Premier Ministre n'a-t-il pas parlé un peu vite de traités nouveaux, de signatures nouvelles? Comment? L'Allemagne déchire l'un après l'autre tous les contrats signés par elle et alors que le geste par lequel elle met en pièces le plus important d'entre eux n'est même pas achevé, on parle déjà de nouveaux papiers? Peu importe d'ailleurs. Ce qui est plus important, c'est de souligner que le véritable problème allemand n'est pas celui posé par la présence de troupes sur le Rhin et à notre frontière. Que veut l'Allemagne? Pourquoi tend-elle de toutes ses énergies à être très forte? Pourquoi tout un peuple est-il mobilisé dans un effort gigantesque? Comment briser sa volonté de guerre évidente (ou de chantage à la guerre)? Une course aux armements résoudra-t-elle, seule, le problème posé? A Paris hier et à Londres demain, les thèses françaises et anglaises se sont sans doute quelque peu heurtées. A Paris on parle de « statu quo ante », assez vainement d'ailleurs car il est évident que plus rien n'est capable de « recoller » Locarno ni de faire faire demi-tour à l'armée allemande qui a franchi le Rhin; à Londres on paraît vouloir un peu vite prendre son parti de l'aventure et, moyennant quelques concessions de pure forme, faire une croix sur le passé. Ces concessions, il y a gros à parier que le Fuehrer ne les fera pas... M. van Zeeland n'a que trop raison quand il dit que l'unité de front est essentielle

pour résoudre, non pas seulement le problème posé par la violation de Locarno, mais, ajouterons-nous, le véritable problème européen posé par l'armement à outrance de 60 millions d'hommes à l'étroit chez eux.

Ce problème sera-t-il résolu sans l'immolation de millions de victimes et sans ruines innombrables?... *That is the question!*

* * *

Le plus bavard de nos locarnistes, le plus intempérant de nos sanctionnistes, M. Paul Struye, déjà nommé, vient de battre, en l'occurrence, tous ses records antérieurs. Ses deux articles de commentaires dans la *Libre Belgique* sont inouïs. A la lettre : inimaginables.

Enfilons quelques perles :

Le « rassemblement de forces armées » en Rhénanie autorise, de la part du pays signataire qui se sent menacé, une action immédiate, et lui donne droit à l'assistance de ses garants.

On frémit en pensant à ce qui pourrait arriver si le pouvoir était, en France, aux mains de nationalistes tout prêts à passer, sans retard, eux aussi, à des voies de fait et des mouvements de troupes.

Par bonheur, l'on n'en est pas là.

Or, en France, les nationalistes crient : « Pas de guerre » et M. Sarraut a prononcé des harangues bellicistes!! Et la « gauche » réclame des sanctions immédiates!

Chacun se rend compte, au fond de lui-même, que la servitude militaire imposée à l'Allemagne par le Traité de Versailles devait, quoi qu'il arrive, avoir un terme. Elle était incompatible avec l'égalité des droits, reconnue depuis longtemps au Reich.

Ce n'est donc pas tant contre le fait — inévitable à la longue — de la réoccupation partielle de la Rhénanie par des troupes allemandes, qu'il convient de s'élever, mais plutôt contre le moment et la manière choisis par le Reich, contrairement à tout droit, pour imposer sa volonté.

« Incompatible avec l'égalité des droits », n'est-ce pas délicieux? Mais qu'est-ce donc que l'égalité des droits si ce n'est la libre acceptation d'engagements précis librement discutés? Sans quoi l'égalité des droits ne sera jamais réalisée, au grand jamais! Oh! que ces juristes sont parfois... bornés, pour ne pas dire plus.

Pour le surplus, il conviendra d'étudier, en toute objectivité, le plan de pacification proposé par le Fuehrer.

Les assurances données aux pays voisins de l'Allemagne, spécialement à la Hollande et à la Lithuanie, méritent de retenir l'attention.

Un nouveau Locarno, auquel l'Allemagne participerait, cette fois, sur un pied de parfaite égalité, devra être mis sur pied.

La conclusion immédiate d'un Pacte aérien peut être, pour la Belgique en particulier, un élément appréciable de sécurité.

Comment! le Reich déchire l'un après l'autre ses engagements et on parle déjà de nouveau Locarno, auquel l'Allemagne participerait, cette fois, sur un pied de parfaite égalité! Qu'est-ce à dire? Egalité juridique? Mais elle était réalisée à Locarno! Les Allemands l'ont reconnu. Egalité de fait? Quel fait? Chaque partie contractante doit-elle, pour réaliser cette égalité, posséder ce que possède l'autre? Encore une fausse notion claire que celle d'égalité. Mais on n'en finirait pas de dénoncer cette vaine logomachie.

Et que dites-vous de cette perle-ci :

Encore convient-il de se rappeler, en toute objectivité, qu'il y

a eu des soldats allemands à Cologne et à Aix-le-Chapelle depuis 1830 et, que, durant plus de quatre-vingts ans, ils se sont abstenus de menacer nos frontières. Depuis 1918, il y a des soldats allemands à proximité des frontières polonaises. La paix n'en a pas été troublée et la Pologne n'en a pas moins traité amicalement avec son dangereux voisin.

Heunaforme! Notre ami Jean Valschaerts a rappelé très justement ce mot de Flaubert à propos des invraisemblables élucubrations de notre spécialiste en droit international.

Tout cela n'excuse en rien le manquement indéfendable à la parole donnée, dont le chancelier Hitler vient de fournir le déplorable exemple. Tout cela ne dispense pas — bien au contraire — les pays pacifiques d'être attentifs au danger allemand et de prendre les mesures voulues pour y parer. Mais tout au moins convient-il d'étudier froidement tous les éléments du problème.

Tu parles!...

* * *

Quant à des sanctions autres que la guerre — car la violation de Locarno est un *casus belli* — il paraît, d'après M. Struye que la procédure genevoise, article 15, etc., ne permet pas grand chose et que la Société des Nations « est impuissante à édicter des sanctions ». Seuls, les signataires du pacte rhénan peuvent en prendre.

Nos maladroits nationalistes qui ont, si inconsidérément jeté, feu et flammes contre la « folie des sanctions », peuvent se mordre les doigts, si la Société des Nations se trouve aujourd'hui en partie désarmée devant le coup de force hitlérien...

Un peu fort, direz-vous. Mais non, amusant, très amusant... Et voici la finale :

Ces quelques données suffisent à indiquer l'extrême complexité du problème auquel auront à faire face les hommes d'Etat réunis à Genève.

Quelles que puissent être leurs décisions, l'on sera unanime en Belgique à formuler le vœu qu'elles s'inspirent d'un souci d'étroite collaboration anglo-franco-belge et qu'elles ne s'écartent jamais du sens des réalités.

M. Struye parlant du sens des réalités, oui, on aura tout vu...

La lettre par laquelle M. André Tardieu renonce son mandat parlementaire marque une date aussi.

Je ne veux plus être député, parce que je pense, depuis longtemps et chaque jour plus fortement, que le système politique de notre pays n'est ni tolérable pour la nation, ni perfectible par les moyens parlementaires et parce que, ayant essayé depuis quatre ans de corriger ce régime par ces moyens, j'ai constaté que c'était impossible.

La démocratie politique ne peut se corriger par ses propres moyens. De l'entendre avouer par quelqu'un qui la connaît bien et qui l'a dirigée, est d'importance capitale.

Pour être entendu par le pays, — affirme M. Tardieu — la première condition est de n'être pas parlementaire. Le mandat, auquel j'ai fait confiance autrefois, a cessé d'être une force pour devenir une faiblesse. Il est une perte de temps, par les corvées qu'il impose; une perte de liberté par les transactions qu'il exige; une perte d'autorité, par le discrédit qui s'y attache.

Que fera M. Tardieu? Il annonce « qu'à une forme d'action

que je sais stérile, j'en substitue une autre que j'espère efficace » et qu'il a préparé dans le silence depuis quinze mois.

Souhaitons à M. Tardieu de devenir un facteur important du redressement français, de ce redressement, condition *sine qua non* de notre sécurité belge.

Le redressement français! Comment n'en être pas hanté devant le chaos de la politique intérieure française d'une part, et le danger prussien sans cesse grandissant d'autre part? Certes le fossé s'élargit entre la France légale et la France réelle, et on ne peut que s'en féliciter. Mais le temps sera-t-il laissé à la France pour faire maison neuve?

En attendant Mussolini a gagné la partie. On imagine difficilement que l'Angleterre s'obstine après les victoires italiennes, après surtout le coup de poing hitlérien. Il n'y a plus qu'à panser les blessures faites bien inutilement à l'Italie et à faire rentrer celle-ci dans le « front de Stresa ». L'angoissant problème allemand ne s'arrangera sans casse générale, sans catastrophe où risquerait de sombrer l'Europe, que par une entente anglo-franco-italienne.

* * *

La guerre africaine que vient de gagner le Duce dans des conditions particulièrement difficiles, force l'admiration. Reproduisons ces lignes de M. Henry de Kerillis écrites la semaine dernière quand on parlait encore de sanctions pétrolifères.

Mussolini a-t-il eu raison ou tort de s'engager dans l'aventure éthiopienne? Y trouvera-t-il pour son pays des avantages substantiels? Parviendra-t-il à planter la race italienne dans les hautes régions de ces plateaux brûlants? Sa politique d'expansion est-elle réaliste ou chimérique? Bâtitra-t-il l'empire africain qu'il rêve de léguer à Rome? Et surtout surmontera-t-il les résistances que les grandes nations européennes ont follement accumulées sur sa route, sans se rendre compte qu'il devenait le champion des principes sur lesquels repose la grandeur de notre civilisation? Telles sont les questions qui assaillent l'esprit devant le grand déroulement de cette lointaine guerre d'Afrique dont les répercussions secouent le monde entier.

Mais dans l'incertitude et la perplexité où l'on demeure, une constatation s'impose à l'observation de l'homme impartial, et elle ne souffre ni doute ni discussion : Mussolini donne une merveilleuse, une gigantesque leçon d'énergie, de courage, de volonté farouche, et il laissera un souvenir impérissable dans les annales humaines.

Se souvient-on des difficultés extraordinaires que cet homme a surmontées depuis deux ans, et surtout depuis quelques mois? D'abord, il a dû lutter pour faire admettre son plan grandiose, contre toute une élite de son pays, contre le Roi, contre les chefs de l'armée, contre les intellectuels, contre les grands, contre certains de ses meilleurs amis, s'appuyant seulement sur la confiance et l'amour aveugles de tout son « petit peuple ». Ensuite, il a jeté 30.000 ouvriers dans les dunes brûlantes de Massaouah, sous le ciel le plus torride de la terre, et il a fait surgir en quelques semaines un grand port moderne sur la mer Rouge. Puis, surmontant les résistances d'une nation capable d'héroïsme, mais indolente au fond, il a amené 200.000 hommes de troupes régulières et de militaires, avec un matériel considérable, sur le plateau d'Erythrée, percé des routes, construit 40 camps d'aviation, organisé une campagne coloniale sur un style inconnu jusqu'à ce jour. A ce moment, l'Angleterre s'est dressée contre lui. Il a tenu bon. Elle a mobilisé sa grande flotte en Méditerranée. Loin de se laisser intimider devant le plus terrible danger que puisse redouter Rome, il a mobilisé

cinq divisions sur le front d'Egypte et doublé son effectif en Ethiopie. Il a pris Adoua, et Makallé. Alors, c'est la Société des Nations qui a voulu lui barrer le chemin. Il a supporté sans fléchir la pression odieuse des sanctions et résisté à quarante-deux nations qui voulaient le mettre au ban de l'humanité. Mais d'autres difficultés sont venues : déjouant ses calculs, les Abyssins, soutenus par les Anglais et l'opinion mondiale, ont fait front contre lui avec d'immenses hordes. Il a subi des échecs. Il les a supportés stoïquement. Puis, dans un formidable sursaut, il a pris sa revanche et terrassé l'adversaire. Maintenant, Genève veut à nouveau l'étouffer, l'étrangler avec la sanction pétrolière. Il continue à tenir bon. On sent que la terre entière ne le ferait pas dévier de son chemin. Et dans un monde à la dérive, il est seul à savoir ce qu'il veut et où il va. Quel lutteur! Quel homme!..

En lisant tous les jours les nouvelles qui nous révèlent les détails du drame effarant dont il est le principal et colossal acteur, j'évoque toujours mes rencontres avec lui, je revois son magnifique regard, sa terrible mâchoire, son masque superbe de plébéien romagnol qui rappelle les plus belles sculptures qu'enfanta l'ancienne Rome, et je continue à penser ce que j'écrivais en juillet dernier :

« En principe, je n'aime pas la dictature ni les dictateurs.. Mais, tout de même, que la France serait plus fière et plus heureuse de vivre si elle avait un Mussolini! »

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

Le NUMÉRO PASCAL

du

« RAYON DE VÉRITÉ »

vient de paraître

« Chrétiens, songez à vos frères » :
répandez-le parmi eux.

Adresser toute demande au Secrétariat :

17, AVENUE DE TERVUEREN, BRUXELLES

(50 francs les mille exemplaires)

Les dictatures dans l'antiquité

En marge de Jacques Bainville (1)

S'il n'y avait là, de ma part, quelque outrecuidance, — une outrecuidance qui, aujourd'hui surtout, serait intolérable et toute proche de la profanation, — je dirais volontiers que ma conférence est faite et que je n'ai plus qu'à vous lire ces cinquante pages magistrales que Jacques Bainville avait écrites en tête de son dernier volume : *Les Dictateurs*. Avec ce sens aigu des effets et des causes, avec cette lucidité prodigieuse et vivante qui étaient la marque de son génie et une des consolations de notre temps, Bainville historien a projeté sur les tyrans de la Grèce, sur un Solon, un Pisistrate, un Périclès, sur les dictateurs de Rome, de Marius à Pompée et César, en passant par Sylla, une lumière qui n'est pas près de s'éteindre.

C'est le propre du talent de s'annexer, en quelques manières, par voie de conquête, par droit de maîtrise, des compartiments entiers de l'histoire : de l'histoire littéraire et de l'histoire tout court. On croyait avoir épuisé le personnage de Napoléon. Un Frédéric Masson en était réduit à compter des boutons de culotte et à faire l'inventaire des bretelles et des chapeaux à claque. Bainville, tranquillement, se penche sur l'épopée. Et voici qu'il nous restitue un si prodigieux roman stendhalien que toute l'aventure napoléonienne en revêt une farouche et nouvelle grandeur. Et nul ne pourra se passer, quels que soient ses préjugés de partisan, de recourir à l'*Histoire de la III^e République*, signée du royaliste Bainville, s'il veut comprendre et expliquer les grands courants d'idées dont nous vivons... à moins que nous n'achevions d'en mourir.

Les Dictateurs se présentent comme une série de portraits. La synthèse doit s'en dégager d'elle-même. Ainsi, quand vous avez parcouru la galerie des ancêtres avec don Ruy Gomez, au II^e acte d'*Hernani*, vous savez que les Silva sont loyaux et qu'ils portent sur leur front le signe de la grandesse. « De la démagogie à la tyrannie, il n'y a qu'un pas », conclut Bainville en un raccourci saisissant, « soit que le gouvernement fort naisse d'une réaction contre le désordre, soit qu'il serve à imposer une révolution dont les modérés et les conservateurs sont les victimes. » Et encore : « Tout ce qui implique contrainte dans l'organisation sociale entraîne la disparition de la liberté politique et postule un pouvoir qu'on ne discute pas. »

* * *

Mon intention n'est pas, Messieurs, de paraphraser devant vous Jacques Bainville. Pareil commentaire serait à la fois inutile et indécent. Je dirai simplement de ce livre : « Lisez-le. Lisez *Les Dictateurs*, comme vous avez lu, je l'espère, l'*Histoire de France* et l'*Histoire de trois générations*. »

Mais il ne me déplairait pas de chercher avec vous quelle est la valeur de notre position spirituelle quand nous demandons

au passé, et surtout à l'antiquité gréco-latine, certains exemples à suivre, tels motifs d'espérer.

C'est tout le problème de l'humanisme, sous sa forme la plus angoissante, qui se pose ainsi à nous dans toute son acuité politique et actuelle.

Il ne faut pas l'oublier, Messieurs, la civilisation antique n'est pas chose finie.

Paganisme immortel, es-tu mort? On le dit :

Mais Pan tout bas s'en moque et la Sirène en rit.

Ce distique, assez mal venu d'ailleurs, ne traduit pas seulement une boutade de poète. Les antihumanistes — et ils sont légion — peuvent entonner leur chant de victoire. La tradition est plus forte qu'un programme de réformes scolaires, plus vivifiante que les statuts d'une Ligue. En réalité, si l'Etat grec et l'*Imperium romanum* se sont écroulés depuis longtemps, la pensée grecque et la pensée romaine ne sont pas éteintes. Nous leur devons — c'est du moins mon sentiment — toute une part essentielle et profonde de notre civilisation.

Malheureusement, l'esprit souffle où il veut, quand il veut, même en Grèce. La civilisation dont je me réclamaux il n'y a qu'un instant n'a fleuri à plein que pendant une période très courte. Le siècle de Périclès, plus et mieux que le siècle d'Auguste, réalise ce parfait équilibre, cette juste mesure, ce « rien de trop » qui est comme la fleur et le parfum de l'Hellade antique. Or que savons-nous de cette grande époque? Peu de chose, en vérité.

N'êtes-vous pas frappés, comme moi, de la place disproportionnée que tiennent, dans nos évocations de l'âme antique, les périodes de la préhistoire et surtout les siècles de la décadence? C'est un fait que le néo-hellénisme marque une singulière prédilection pour les âges et pour les héros extra-classiques. Les historiens ont passé par là. Sous prétexte que les auteurs, les artistes, les philosophes de la fin de l'hellénisme ont été injustement négligés, ils se précipitent, avides de curiosités et de figurines et de subtilités et de bimbeloterie, vers ce qu'ils appellent la période déshéritée. Après 1850, toute une génération s'est lancée dans cette voie fleurie et suspecte.

On a parlé à ce propos d'alexandrinisme. Le mot a fait fortune. C'est bien à l'ombre du Serapeum que nos plus fervents mandarins feront oraison désormais. La *Prière sur l'Acropole* est démodée. Mais parlez-nous des belles courtisanes judéo-phrygiennes qui coudoient, dans la foule d'Alexandrie, le long du temple des Anubis, les derniers disciples de Plotin et les scolastes hypercivilisés de Porphyre! La Thaïs d'Anatole France, l'Amaryllis de Barrès, les héroïnes de Pierre Quillard et les voluptueuses pécheresses de Pierre Louys ont pour climat commun et capiteux la ville du delta, de tous les fanatismes et de toutes les luxures.

Je me permets d'insister, Messieurs, sur ce décalage intempestif dont souffre, par la faute de néo-humanistes indiscrets,

(1) Conférence faite au Jeune Barreau de Liège.

la conception même de l'antiquité hellénique. Il faut bien avouer que certains esthètes modernes s'entendent à rendre les Grecs ridicules, voire méprisables. Je relisais, ces jours derniers, avec mes étudiants, dans *Sous l'œil des Barbares*, le chapitre intitulé « Désintéressement », où Maurice Barrès nous rend compte de son pèlerinage païen. Tout cela est charmant et faisandé; et cela a le parfum — ou le relent — du vice prétentieux.

Si nous voulons demander aux anciens le secret de leur éducation politique, c'est aux périodes classiques — j'entends : aux VI^e, V^e et IV^e siècles — qu'il faut nous adresser.

Vous le voyez, Messieurs, je tourne autour de mon sujet, un sujet que Jacques Bainville a épuisé, je le répète et je ne le regrette pas. Mais je ne m'écarte pas des données essentielles du problème.

Le problème, le voici. Avons-nous le droit de chercher dans l'antiquité — dans Athènes et dans Rome — des leçons pour la conduite du gouvernement? et si les dictatures se sont manifestées en Grèce comme chez les Romains, quelle est de cette forme politique la valeur exemplaire?

* * *

Louis Ménard, celui-là même que Maurice Barrès appelait « le dernier païen et le dernier Hellène », voyait dans la démocratie athénienne, dans la démocratie du temps de Périclès, le fin du fin, le dernier mot de l'expérience politique. C'était assez l'état d'esprit de la génération quarante-huitarde. Nos assemblées délibérantes ne connaissent plus la chouette. On est allé du côté de chez les Béotiens. Et quand M. Léon Bérard se permettait, à la tribune du Palais-Bourbon, quelque allusion d'humaniste à l'ancienne mode, il n'y avait plus guère, pour l'entendre sur les bancs socialistes, que l'helléniste Bracke, lequel va, d'ailleurs, retourner à ses chères études. En 1848, les révolutionnaires se réclamaient du patronage d'Athènes. Et l'on pouvait voir Louis Ménard se promener à travers Paris, drapé à la grecque dans une sorte de péplos où il essayait en vain de dissimuler un cornet de pommes de terre frites.

Ces jeunes gens eussent bondi si on leur avait parlé de tyrannie. Et cependant, la tyrannie (ou le gouvernement d'un seul) devait, à de certaines époques de l'histoire grecque, sortir tout naturellement, comme le fruit sort de la fleur, d'un système politique fondé sur une loi d'harmonie, d'équilibre des forces.

Les Grecs — et c'est le trait dominant de leur génie — ont été avant tout sensibles à l'idée de loi. A cette religion de la loi correspondent, chez eux, la morale du droit et le culte de la beauté. On a pu soutenir que le polythéisme représente la conception républicaine du Cosmos, parce que l'ordre, pour être parfait, doit être librement consenti, sortir de l'autonomie des forces et non de la volonté despotique d'une autorité supérieure.

Nous voilà loin de la dictature! Attention, cependant! Si l'ordre, la beauté, dans la vie politique comme dans la vie physique et morale, comme dans la religion de l'Olympe, résulte de la juste proportion, de l'équilibre entre les parties, les Grecs, qui avaient réfléchi longuement aux conditions de cet équilibre, n'avaient pas été sans s'apercevoir des dangers de l'égalité pure et simple.

Notre démocratie n'a rien d'athénien. Ce n'est pas au V^e siècle qu'on aurait fait graver au fronton du temple : « Egalité ». Un Jean-Jacques, je ne dis pas qu'on l'eût ostracisé : un Jean-Jacques n'était pas possible dans ce climat philosophique et politique où l'on respirait tout naturellement des idées d'autorité. J'entends par là que les Grecs savaient fort bien qu'il y a des hommes naturellement meilleurs et mieux doués, qui sont faits pour exercer dans la cité l'autorité, garantie de l'ordre. La

véritable harmonie exige que chacun soit à la place qui lui revient, remplisse sa fonction propre, et non pas une fonction — la première venue — pour laquelle il n'est pas fait. Les Grecs auraient souri de pitié à voir se constituer, dans une nuit de fièvre et d'intrigues, un ministère dit de défense républicaine, un de ces ministères où l'on voit le marin présider à l'agriculture, l'ingénieur chargé des musées et le danseur sur corde de l'équilibre du budget.

Il me paraît utile d'insister sur la signification réelle de cette démocratie aristocratique, j'ose dire. Louis Ménard lui-même s'en est fort bien expliqué dans ses *Rêveries d'un païen mystique*. Pour lui, le fondement d'un gouvernement démocratique, c'est, à l'instar de la Constitution athénienne, la législation directe avec gratuité des fonctions.

L'idéal hellénique, comme l'a lumineusement démontré M. Albert Rivaud (et je ne puis mieux faire que le résumer en le citant), est un idéal d'harmonie. De même que les passions dans l'âme individuelle grondent et menacent de tout emporter, dans l'ordre politique les classes sont en lutte; et il convient de soumettre ces luttes à l'arbitrage de la loi. La plèbe se dresse contre l'aristocratie, la pauvreté supporte mal les privilèges de la richesse; démagogues et ploutocrates s'affrontent sur l'agora et se disputent le pouvoir. L'harmonie ne se rétablira que si les meilleurs et les plus dignes exercent le commandement. Seule, leur volonté peut maintenir la justice constamment menacée. La justice n'a rien à voir avec l'égalité. Elle implique la soumission des éléments inférieurs, leur obéissance aux dirigeants. Encore faut-il que ces dirigeants méritent leur pouvoir par leur vertu. La pensée des Grecs est donc aux antipodes de celle des socialistes d'aujourd'hui. La justice qu'ils conçoivent est fondée, non pas sur l'égalité naturelle, mais sur la différence naturelle qui sépare les individus les uns des autres. Ainsi donc, l'harmonie à laquelle tendent les Grecs, comme à leur idéal, se traduit par une hiérarchie la plus rigoureuse du monde, par une hiérarchie dont l'aboutissement inéluctable sera, en telles circonstances, la tyrannie ou le gouvernement d'un seul, puissamment armé pour maintenir, au besoin par la force, le pouvoir du droit.

Telle est, Messieurs, l'aventure d'un Solon. Quand le peuple désira recevoir, au lendemain de la guerre contre les Mégariens, des droits politiques, et comme le patriciat ne pouvait se résigner à se découronner lui-même, cette notion de la loi engendra l'appel à l'arbitrage. Bainville, qui ne détestait pas d'éclairer l'histoire d'aujourd'hui par celle du passé, évoque à ce propos l'interrègne de Gaston Doumergue au lendemain des fusillades de la place de la Concorde. Comparaison n'est pas raison. Certes, la dictature de Solon est assez mal connue. Mais nous savons pourtant que son rôle d'arbitre consista surtout dans une refonte du droit, du droit civil et du droit pénal. Or les « pleins pouvoirs » accordés à Doumergue étaient, en vérité, si vides, si précaires que le sage de Tournefeuille — cette bonne vieille nourrice qui n'avait plus de lait — trébucha précisément sur la question de la réforme de la Constitution. On nous dit bien que Solon, lui aussi, dut retourner à Tournefeuille et que sa dictature arbitrale mécontenta tout le monde. Encore avait-il pu réaliser cette réforme législative qui suppose l'entière responsabilité et l'autorité sans partage.

De même qu'il avait rapproché Gaston Doumergue de Solon, Bainville, à propos des Pisistratides, évoque Mussolini et la marche sur Rome. Avec Pisistrate, en effet, nous avons affaire à un dictateur — on disait : un tyran — qui appuie son pouvoir sur la force de ses milices. Il est constant que les tyrannies anti-ques ont presque toujours incliné du côté peuple. Dès qu'elles rompent définitivement l'équilibre, — et c'est, neuf fois sur dix,

le signal de leur perte, — elles vont jusqu'au bout des exagérations démagogiques. A cet égard, il faudrait souligner, comme un des aveuglements les plus extraordinaires du temps présent, l'équation : fascisme égale antidémocratie. Je conserve pieusement, pour ma part, à la place d'honneur du bêtisier où j'enfouis quelques-unes des élucubrations de nos contemporains, le manifeste du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Il faut n'avoir jamais réfléchi aux conditions de la révolution mussolinienne ou de l'hitlérisme pour s'imaginer que la réaction a quelque chose à gagner dans ces mouvements qui sont, par essence, des mouvements de masses.

Pour en revenir aux Pisistratides, on pourrait se demander jusqu'à quel point un Hipparque et un Hippias, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, ont sauvé le principe de l'harmonie. Justement, ils ne l'ont pas sauvé. C'est pourquoi Hipparque fut poignardé. Mais le tyranicide d'Harmonius et d'Aristogiton ne profita qu'au désordre. Parce que la lutte entre la plèbe et les grands, entre les niveleurs et les riches, ne pouvait se résoudre que par l'autorité d'un chef, d'un seul, non pas contre tous, mais pour tous. En d'autres termes, cette expérience sanglante des Pisistratides démontre que les cités et les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Du moment que l'harmonie ne naît pas spontanément de l'équilibre des forces en présence, — et cet équilibre suppose des concessions réciproques et la subordination de l'intérêt particulier au bien général, — il y a gros à parier que le tyran ou dictateur accentuera la disproportion, écrasant les uns pour se concilier les autres.

C'est que la politique, même en Grèce, est l'art du possible. Il n'est point loisible, sauf à Platon, de légiférer dans Sirius. Mais Platon, qui a vu le problème politique *sub specie philosophiae*, est aussi le premier en date des utopistes. Il a voulu que nul, dans la cité antique, ne fût propriétaire du sol; il a soumis les citoyens à une consigne si stricte de discipline civique que les biens, voire les passions, devaient être communs. C'est là, on s'en doute un peu, un idéal purement théorique. Platon lui-même est le premier à se rendre compte de son utopie. A la différence d'un Thomas More qui, vivifié par l'esprit évangélique de renoncement, est convaincu — en toute bonne foi et en tout optimisme souriant — que le détachement est à la portée de tous et que l'abolition de la propriété est réalisable pour tout un peuple. Quant à nos communistes, ils auraient mauvaise grâce à se réclamer de Platon ou de Thomas More. Pour eux, il ne s'agit, ni de favoriser le développement supérieur de l'individu, ni de promouvoir les avantages moraux du dépouillement total, mais simplement d'exercer, par la spoliation des *beati possidentes*, une sorte de revanche mauvaise et négative.

Le bon dictateur, nous dit-on, ce fut Périclès. Périclès m'apparaît surtout comme un homme heureux. Il eut la chance de survenir — d'intervenir — à une époque où l'ordre, qui ne se manifeste jamais, hélas! que par intervalles, régnait au pied de l'Acropole. Après avoir lutté longtemps et farouchement pour asseoir la suprématie de leurs intérêts et le triomphe de leurs haines, plébéiens et patriciens avaient fini par se réconcilier sous le signe d'une Constitution égalitaire, en apparence du moins. Car il subsiste des riches et des pauvres. Et il ne faut pas oublier que l'esclavage ne sera jamais aboli par la cité antique.

Périclès est donc moins un dictateur, dans le sens rigoureux du mot, qu'un mécène intelligent et ambitieux. Certes, cet aristocrate né eut bien soin de s'appuyer sur le peuple. Mais il répugnait aux violences. Et comme le sourire du destin s'était décidé arrêté sur son berceau, l'Athènes de Périclès est cette Grèce du Ve siècle qui voit naître à la fois Anaxagore, le maître de Socrate, et Phidias, le prince de la statuaire. Il flotte, dans l'air léger, comme un conseil discret de mesure. L'on comprend que la domi-

nation du meilleur est, certes, désirable, mais qu'elle ne peut pas être une tyrannie sans frein. Dans la nature aussi, un caractère l'emporte; mais il ne détruit pas, il n'étouffe pas les autres. Les statues de Phidias sont l'illustration la plus éclatante de ce principe d'équilibre souverain; car ce qui fait leur beauté sereine, c'est l'exactitude des proportions. Et d'autre part, le Zeus olympien nous enseigne que l'harmonie n'est pas l'uniformité dans le médiocre. La majesté éclate sur ce visage puissant du maître des dieux; et c'est cette vertu de majesté qui ennoblit la statue tout entière, réalisant sous le signe de l'unité l'harmonieux équilibre des formes marmoréennes.

La dictature artistique de Périclès n'est pas autre chose que le reflet séduisant d'une civilisation dans sa fleur. Il est à peine besoin d'ajouter que nous avons ici affaire à un de ces miracles de l'histoire qui ne se reproduisent pas sur commande. Tous les efforts des eugénistes du cerveau n'arriveront jamais à produire un Socrate.

En résumé, que nous apprend ce coup d'œil rapide sur l'histoire des dictatures grecques?

Tout d'abord, une leçon de relativité. Dans ce sens que les mots « dictature », « démocratie », « Etat » n'ont pas la même valeur au Ve siècle avant l'ère chrétienne qu'en l'an de grâce 1936. Jules Lemaître raillait déjà, finement, ceux qui, par manie archaïsante, se proclament citoyens des siècles antiques : « Ils nous disent tous qu'ils auraient voulu vivre à Athènes... Eh bien! pas moi! je le dis franchement. On sous-entend peut-être que, transportés à Athènes, nous y prendrions le cœur et la tête d'un Athénien : alors ce ne serait plus nous. » Louis Ménéard y insistait volontiers : d'un côté, chez nous, le parlementarisme électif, cette délégation de la souveraineté populaire à une assemblée de députés rémunérés; chez les Grecs, gouvernement direct, avec un système de roulement, et gratuité des fonctions. Sans compter que toute la politique grecque est une politique de cité. Les Grecs ne se sont guère élevés à la conception de patrie. Chaque groupe social a ses traditions propres, ses dieux, ses usages. Dans la cité, l'unité ne sera pas imposée du dehors. Elle devra être faite du concours des intentions et des cœurs, assouplis par l'éducation. Mais on conçoit qu'il serait difficile d'appliquer à un Etat moderne certaines règles de gouvernement parfaitement applicables à la cité antique.

Une autre leçon, c'est que la dictature n'est pas une fin en soi. Le fin de l'Etat se confond avec l'ordre. Les Grecs ont cet immense mérite de l'avoir vu et de l'avoir dit. Tout ordre suppose un équilibre. Et l'idéal serait — évidemment — que l'équilibre naquît du libre jeu des forces. Le régulateur n'intervient que lorsque l'excès, qui est toujours un mal, risque de compromettre la notion de loi. « C'est par le « trop » comme par le « pas assez » que surviennent les dictatures », disait excellemment Bainville. A telles enseignes que les périodes dictatoriales sont, par définition, des périodes de trouble, de malaise. Mais l'autorité, fût-elle excessive, est préférable à l'anarchie. Parce que l'ordre suppose tout de même la subordination des moins bons aux meilleurs, et que Denys le Tyran est encore préférable à Démos. Périclès est aux Pisistratides ce que la monarchie constitutionnelle est au despotisme mal éclairé. Et Athènes nous réservait cet exemple, à coup sûr peu suivi, d'un tyran mécène.

Deux remarques encore.

Je n'ai pas insisté sur cette réflexion de Jacques Bainville : Périclès précipita la guerre avec Sparte comme le moyen le plus sûr de reconquérir son autorité défaillante. Le rapprochement est trop facile à instituer avec Mussolini et la guerre d'Ethiopie. Or, je tiens pareil rapprochement — que Bainville ne précise pas, d'ailleurs — pour absolument faux.

D'autre part, je n'ai pas suivi l'historien des *Dictateurs* sur le terrain des origines religieuses de la royauté grecque. Le premier roi aurait été le plus ancien des patriciens, chargé au nom de tous les chefs de famille d'offrir les sacrifices au Dieu commun. Je n'en suis pas tout à fait sûr. Il me paraît que la religion grecque est, à l'origine du moins, une affaire personnelle. L'Hellène a traduit par des symboles, qui sont les dieux, ses premières intuitions de la nature des choses. Les prêtres ne sont guère (je parle toujours des débuts du polythéisme) que les fonctionnaires subalternes du culte : des espèces de sacristains. Ce sont les philosophes — Socrate, surtout — qui ont défiguré, à force de subtilité, cette religion primitive. Et la théocratie est née. Je ne serais donc pas disposé à croire, avec Bainville, que le gouvernement de la cité dérive de l'idée religieuse. Mais il est vrai, en Grèce comme partout, que les pires adversaires de l'autorité royale ont été les aristocrates, et que c'est dans le peuple que le roi a trouvé ses plus sûrs alliés contre l'arbitraire des oligarchies frondeuses.

* * *

Je passerai plus rapidement, Messieurs, sur les différentes formes de dictature chez les Romains.

C'est que les portraits tracés par Bainville éclairent le sujet d'une façon inoubliable.

A vrai dire, ici encore, ce qui m'intéresse plus particulièrement, c'est l'utilisation, à des fins contemporaines, de l'histoire romaine débitée en images.

La Révolution française avait remis à la mode les héros républicains. On s'appelait Brutus ou Casca. Or, comme le fait très judicieusement observer Bainville, l'assassin de César ne peut être pris pour un héros et un martyr de la République qu'à la condition d'ajouter que cette République était celle de quelque deux cents *gentes*, toutes pareilles à celles-là que dénonce M. Léon Blum, martyr à son tour de la République et dont le cuir chevelu vaut à lui seul, paraît-il, la dissolution de la Ligue d'Action française.

D'autre part, nous savons fort bien que le prestige de l'*Imperium romanum* n'est pas étranger à certaines initiatives du fascisme. Ce n'est pas pour rien que le fameux Plan régulateur prévoyait la libération du Forum de César. La statue colossale du dictateur s'élève, non loin du Palais de Venise, comme un rappel, comme un encouragement, comme un symbole. Et je me souviens d'un article récent des Tharaud, qui se terminait ainsi : « Puisse l'ombre de la statue de Jules César ne pas s'allonger trop démesurément sur la Ville éternelle ! »

Ce qu'il y a de plus caractéristique, dans la machine politique que dressèrent les Romains de la grande époque (je veux dire : de l'époque républicaine), c'est le rôle du Sénat. Le Sénat romain n'a pas son équivalent en Grèce. Lorsque la royauté, dont l'histoire se confond avec la légende, eut été renversée par l'aristocratie, le Sénat aristocratique prit résolument les responsabilités et la direction de la *res publica*. Moins soucieux de philosophie que de sagesse pratique, les Romains ne s'embarrassent pas de la notion, grecque par excellence, de la mesure, de l'harmonie, de la loi. Nous n'avons pas affaire à un peuple de mathématiciens, de penseurs, d'artistes; mais à une race de constructeurs de routes, de soldats vigoureux, de juristes aussi. Rome croit que la loi ne se peut fonder que sur l'autorité. L'autorité, c'est quelque chose qui vient du dehors, qui s'impose par la force.

L'institution de la dictature répond à ce besoin d'autorité. *Salus populi, suprema lex!* Au nom de cette consigne, le Sénat patricien accepte, dans les cas de péril grave, de mettre ses prérogatives en veilleuse. Pour une durée limitée, d'ailleurs. Juristes jusqu'en leurs affolements, les Romains ont prévu,

dans leurs moindres détails, les stipulations de la charte qui lie le dictateur au service de la chose publique. Point de ces tyrannies extra-légales qui, à Athènes, par exemple, déclenchaient brusquement le règne d'un factieux. Les Français qui, par bien des endroits, rappellent cette mentalité juridique et romaine, ont conservé quelque chose de la dictature à objectifs limités : c'est ce qu'on appelle, de nos jours, une délégation des pleins pouvoirs.

D'ailleurs, dans la pratique, le Sénat renonçait à peine à ses droits. Quand l'usage se fut établi de ne désigner comme dictateur que le candidat des Pères conscrits, ce fut un peu comme si la *suprema lex* était la *salus senatus*. Il ne faut pas oublier non plus que, par le contrôle qu'ils exerçaient sur le financement de la dictature, les sénateurs conservaient tout leur droit de regard à l'endroit du maître de l'heure.

En réalité, la dictature romaine est une fonction d'ordre militaire et dont la nécessité ne se fait jamais sentir d'une manière plus pressante qu'à l'occasion des guerres de défense. Le péril extérieur justifie bien souvent toutes les dérogations aux coutumes les mieux établies. Nous rappelions tout à l'heure, en parlant de la Grèce, que l'idée de patrie est quasi étrangère aux cités helléniques. Ce qui n'empêche cependant que l'invasion des Perses réalisa, pour quelque temps, — le temps de gagner la bataille, — l'union sacrée des trirèmes de Salamine. Ainsi en va-t-il de la dictature. Le Sénat, oligarchique par définition, la supporte aussi longtemps qu'elle lui paraît nécessaire pour maintenir et pour étendre les conquêtes territoriales. Et il est piquant de constater, après Jacques Bainville, que c'est au moment où s'effaçait la forme légale des dictatures, que des dictateurs qui s'appelleront Marius, Sylla, Pompée, César feront, sur les ruines de la République sénatoriale, le lit de la monarchie impériale.

Marius est un soldat de fortune que sa réputation sur les champs de bataille va précéder au Forum. Avec lui, la vieille aristocratie subira sa première et sa plus sanglante défaite. La terreur rouge qui marqua la prise de Rome par les bandes de Marius et de Cinna se traduisit par des massacres atroces et des humiliations sans nom. Les têtes tranchées des Pères conscrits jonchèrent la tribune aux harangues.

Quant à la contre-révolution de Lucius Cornelius Sylla, on a pu prononcer à son propos le mot de terreur blanche. C'est la revanche des proscrits. Le bourreau émousse autant de coutelas, mais sur d'autres vertèbres. La roue a tourné.

Ces régimes dictatoriaux ont eu leurs équivalents dans l'histoire. Et à ce sujet, je voudrais évoquer le cas de la Russie soviétique. Fonder un ordre nouveau sur le sang répandu n'est pas impossible, théoriquement. Encore s'agit-il d'exterminer une classe sociale tout entière. Les bolchévistes ont quasi tenu cette gageure. La tchéka avait si bien fait son office, les exécuteurs tartares avaient déchargé dans la nuque de tant de prisonniers leur impitoyable browning qu'il n'était plus permis de parler de la classe bourgeoise. On l'avait supprimée, tout simplement, pour voir... Mais voici que l'égalitarisme niveleur des premières années a fait place, Staline régnant, à ce régime nouveau qu'on pourrait bien baptiser le régime de l'*oudarnik* (ouvrier de choc). Il n'est pas vrai que la Russie de 1936 soit une République communiste, si l'essence du communisme est l'égalité. Les meilleurs observateurs vous diront — et les Russes eux-mêmes le confirment — que l'élite des travailleurs de choc est sur le point de se substituer à cette classe bourgeoise noyée dans le sang. Et alors, la question qui se pose est celle-ci : la Russie va-t-elle, un jour prochain, immoler à nouveau, avec une sorte de rage aveugle, cette aristocratie du travail au Moloch de l'égalité, tout comme le tyran antique ne cessait d'abattre de son bâton les têtes de pavot qui dépassaient les autres; ou faut-il penser, au contraire, que le massacre ne se sera fait qu'une fois et qu'il aura abouti,

simplement, à des changements de personnes? L'expérience est très importante du point de vue de notre civilisation occidentale. Tant de novateurs ont les yeux tournés vers le mirage — le mirage ou le miracle russe — que nous ne pouvons rester indifférents à aucune des leçons de cette gigantesque aventure.

En tout cas, à Rome, ni Marius, ni Sylla n'arrivèrent, malgré des flots de sang répandu, à exterminer la faction rivale. Il faut avouer, d'ailleurs, que, l'un ayant proscrit les plébéiens et l'autre le patriciat, l'achèvement de ces deux expériences aurait signifié la ruine de Rome.

Rome vivra. Mais c'est la République qui s'achemine, d'une démarche fatale, vers sa fin. Les luttes de Pompée et de César marquent bien la défaite de l'aristocratie républicaine. L'Empire — c'est-à-dire le pouvoir absolu — n'est pas autre chose qu'un revenez-y vers cette forme de la royauté de Romulus, de Numa, des Tarquins, que le peuple vénérât encore dans son imagination éprise de légendes. Mais, on le répète, des politiciens ignorants ont perdu de vue ces réalités historiques, infiniment plus respectables que le préjugé anti-impérial. Pour eux, qui dit république dit rouge; qui dit Empire dit fascisme. Et c'est pourquoi un personnage comme Brutus est promu au Panthéon des héros de la liberté. Cependant, César, esprit politique, était en train de réaliser, par un dosage savant d'autorité et de démophilie, l'idéal du despote éclairé. Vraiment, le poignard des conjurés se trompait d'adresse s'il prétendait tuer la pire des dictatures : celle de l'arbitraire. César victorieux avait su s'élever au-dessus des partis. S'il eût vécu, il eût sans doute été digne de donner son nom, comme Périclès et comme Octave-Auguste, ce chansonnier, à un siècle d'or.

* * *

Faut-il conclure, Messieurs?

La dictature, telle que l'ont connue les Romains après les Grecs, offre-t-elle aux hommes d'aujourd'hui des leçons capables de les bien inspirer pour la conduite de l'Etat?

Que l'ordre soit le besoin élémentaire des sociétés, c'est l'expression politique de cette loi d'harmonie universelle dont nous avons vu que les Grecs avaient fait le terme de leur méditation. Il serait souhaitable que la liaison des constituants du corps politique dépendît uniquement d'une harmonie interne, spontanée. En ce sens, la tyrannie de Périclès représente assez exactement l'idéal du dictateur invisible. Dans la même ligne, le César des dernières années travaillait à l'apaisement des esprits, en vue du plus grand bien de la chose publique.

Mais qu'un déséquilibre des forces vienne à se produire dans le corps social, qu'un parti tente de rompre l'harmonie par la contrainte : et c'est la suppression de la liberté politique, et c'est la voie ouverte à toutes les aventures du pouvoir personnel.

Il est d'un tyran d'exagérer, dans l'un ou l'autre sens. Pisistrate — et surtout ses fils — prétend humilier l'aristocratie. Marius organise le massacre du patriciat. Sylla lui répond par la terreur blanche. Le cas de Solon, arbitre aux pouvoirs limités, est une préfiguration curieuse de telles expériences modernes du parlementarisme aux abois.

Mais j'aurais surtout voulu, Messieurs, en marge de Jacques Bainville dont il me plaît de rappeler une fois encore, avec émotion, la maîtrise dans ce genre de l'histoire-explication, j'aurais surtout voulu, dis-je, vous faire entendre, par delà les hommes qui changent et les événements qui semblent se renouveler, un écho de la sagesse antique.

Notre civilisation prétend jouer son « cavalier seul ». Elle ne respecte plus guère que les enseignements d'une technique — je n'ose pas dire : d'une philosophie — modernissime. Toutes les formes de la pensée antique lui paraissent contraires à sa mission

d'éclaircissement. Quelle fatuité! Parce qu'il existe certains biens spirituels communs à tous les hommes de tous les temps et parce que les Grecs ont eu la chance — si l'on veut — de réfléchir avant nous sur les problèmes essentiels, il se fait qu'ils ont défini, les premiers, clairement, les caractères de cette richesse collective qui est notre patrimoine à tous.

En dégageant une à une toutes les conséquences de l'idée d'harmonie, les Grecs finiraient bien par résoudre le problème de l'Etat. Ils l'ont fait. Nous inventerons, après eux, des modalités de cette loi d'harmonie. L'Etat corporatif, par exemple, n'est qu'une des applications du principe qui veut que le bien commun naisse d'une exacte distribution des besoins d'un chacun. Mais la consigne hellénique demeure : « Rien de trop ». Et l'histoire d'aujourd'hui nous confirme — si elle ne nous l'enseigne pas — que la dictature, laquelle naît toujours d'un excès, n'est pas autre chose que la réaction violente du corps social qui tend à l'ordre comme à sa fin suprême et qui, pour éviter le pire, c'est-à-dire le désordre ou l'anarchie, accueille avec résignation, sinon avec ferveur, les verges de fer d'un César.

FERNAND DESONAY.

Professeur à l'Université de Liège.

La fin de Locarno

M. Sarraut a défini les propositions allemandes d'un seul mot : « inacceptables » et le mot *inacceptables*, a paru en manchette dans toute la presse française comme un *slogan* en Angleterre, comme si le peuple français tout entier faisait de cette formule un programme d'action. Là-dessus tous les répressifs de hier et de toujours se sont mobilisés et l'appareil de Genève va se mobiliser avec eux, dit-il.

Ceci appelle certaines réflexions. Devant une violation aussi tranquillement cynique de la parole donnée la plus élémentaire, il importe de voir ce que la Belgique peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire. Deux solutions transactionnelles paraissent s'indiquer d'abord : celle des sanctions et celle d'un arrangement à l'amiable. Toutes deux méritent qu'on les examine.

La dernière est devenue littéralement impossible. Depuis 1914 on nous a fait recommencer trop souvent l'effrayante expérience de la signature allemande. Au lendemain d'une guerre où nous n'étions engagés que pour une question de signatures, nous nous sommes résignés, parce qu'il faut bien vivre, à accepter une signature nouvelle. Celle de Versailles ne suffisant pas, parce qu'elle était « dictée » au comte de Brokdorff-Randzau, ces diplomates sont parvenus, après de multiples détours et au prix d'une infinie patience, à obtenir un papier supplémentaire, où Gustav Stresemann mettait sa signature sur un pied de stricte égalité avec M. Emile Vandervelde. Le traité était heureusement agencé, et basé sur la certitude de l'intérêt anglais bien compris, condition primordiale d'un arrangement de cette espèce. C'était du beau travail de juristes, avec une base politique réaliste. Naturellement des échauffés en firent une doctrine, un corpus, une matière à savantes publications. Un de nos délégués trouva même la définition du Pacte *sans fissures*. Vraiment, la guerre ne pouvait trouver dans cette formidable cloison aucune fissure par où se glisser. Quant à une dénonciation unilatérale de l'Allemagne, on ne pouvait raisonnablement pas y songer. L'armée française d'une part (à cette lointaine époque elle était encore

la première du monde) et l'opinion des peuples civilisés ne l'eussent jamais permis.

Hitler lui-même s'exerça pendant longtemps, avec beaucoup d'habileté, à affermir cette opinion. Dans tous ses entretiens avec Londres il répéta son indéfectible attachement à Locarno, le bon traité, par opposition au mauvais traité, celui de Versailles. Beaucoup d'hommes, dans son entourage, y croyaient sincèrement. Jusqu'à ces derniers jours, de nombreux fonctionnaires de la Wilhelmstrasse étaient résolument adversaires de la politique de renonciation pure et simple. Le lendemain des funérailles du roi d'Angleterre, M. von Neurath, au cours d'une conversation avec M. Anthony Eden, lui confirmait son attachement invariable au texte sacro-saint, pierre de touche d'un système dont Sir Austen Chamberlain est aujourd'hui le père vénéré. Toute grande déclaration émanant du Foreign Office contenait inmanquablement une protestation d'attachement à ce credo.

D'un seul coup de poing, M. Adolf Hitler a jeté bas tout l'édifice. M. Wladimir d'Omesson a défini l'Europe actuelle par une division en deux camps : celui des boxeurs et celui des avoués. Le boxeur, celui que les Anglais, après le 30 juin 1933, appelaient le *gangster*, ou le chien enragé (*mad dog*) de l'Europe, a froidement gagné sa partie. Un livre est fermé dans l'histoire de l'Europe. L'heure est venue d'en ouvrir un autre.

* * *

Avec ce boxeur il est donc impossible de discuter, et de signer. Les papiers n'ont aucune valeur à ses yeux. Quittons ces jeux dangereux et voyons ce que nous réserve la grande Armada juridique de Genève, la vieille garde des sanctions et du droit international.

Elle vient de faire une épreuve, une grande épreuve de force. Contre l'Italie tout l'appareil des sanctions a manœuvré, lentement, difficilement, mais sûrement, avec des gaucheries qui ont fait rire, et des précipitations qui ont fait frémir. Il en ressort une chose essentielle : c'est que cette mobilisation genevoise est une chose bien dangereuse. Imaginons que les peuples représentés à Genève obéissent tous à la fois à une conséquence générale de représailles. Quelles représailles ? Avec quelle armée ? Certains journaux français sont, à cet égard, d'une intempérance inouïe. Ils partent en guerre, déjà, tout comme les augures de la social-démocratie de Belgique, aussi ardents à diriger des régiments vers la frontière qu'ils l'étaient jadis à désarmer ces mêmes régiments. Ces saboteurs de l'armée belge sont devenus militaristes. Il leur faut une armée sans militaires et des bataillons sans officiers, mais des bataillons qui courent sus au dictateur allemand, au nom des droits de la démocratie. Quand ils auront « déclenché » tout l'attirail genevois, ils ligueraient l'Europe contre Hitler et nous aurons des sanctions, le fameux mécanisme des sanctions, l'article 16, et le blocus.

Le blocus ! Si des convulsionnaires de la rédaction du *Peuple* nous passons aux avoués, nous trouvons une même outrecuidance, un même entêtement. Les avoués ne sont pas contents. Il est étonnant qu'à l'horizon de Genève nous n'ayons pas encore vu apparaître le visage blême et entendu le langage chevrotant du professeur Jèze. Genève n'est plus l'Académie supérieure dont rêvaient quelques beaux esprits. Elle n'est plus qu'une Commission de casuistes de la valeur de M. Paul Struye. Avec des artistes de cette force elle sera vite condamnée au régime d'un caucus ixellois. Supposons que par un coup de tête les agités du Quai Wilson, aussi gonflés que M. Henri Rolin, déchaînent la seule logique de leurs projets, ce serait la guerre, la guerre pour la défense de la paix, pour l'exaltation de la fameuse boutade de Briand : « Tant que je serai ici il n'y aura pas de guerre. » C'est pour cet idéal que Genève est prête à faire la guerre.

Hitler sait trop bien qu'on ne la lui fera pas. Entre le boxeur et l'avoué c'est toujours le boxeur qui aura le dernier mot. Une seule puissance possède en Europe un bras assez puissant pour pousser les dupes à la guerre, c'est l'U. R. S. S. Le Pacte franco-soviétique a cet immense inconvénient d'étendre les engagements de la France au delà des limites raisonnables, jusque sur la Vistule et sur la Moscowa. De quel secours peuvent être pour nous les régiments de Staline ? Et les fameux avions soviétiques qui doivent atterrir en Tchécoslovaquie, ce navire porte-avions de l'U. R. S. S., peut-on s'attendre à les voir bientôt ? Supposons que les gens de gauche en France soient assez fous pour s'engager dans une aventure aussi monstrueuse, on pourrait voir certainement derrière eux l'argent des Soviets, la propagande et le tapage des Soviets, et les journaux socialistes de Bruxelles leur emboîteraient le pas avec ardeur. Non, ce Pacte franco-soviétique n'est pas un danger pour l'Allemagne. Mais il est un grave danger pour la France.

* * *

Nous allons donc vers une simple alliance défensive, aussi étroite que possible avec la France et l'Angleterre. Cette dernière puissance fera tout pour arranger avec Hitler un accord nouveau, pour mettre avec Hitler une signature nouvelle au bas d'un document nouveau. Ces subtiles combinaisons ne nous intéressent plus. La sécurité collective est un beau mythe, inventé par les générations inquiètes d'après la guerre, les Français d'abord, les Anglais ensuite. Ces grands Etats peuvent se payer le luxe de fabrications de ce genre. Elles ne nous intéressent plus. Le temps des grandes mythologies est passé. La frontière seule nous importe, avec le souci de n'être jamais engagé dans des accords lointains et collectifs, dans des combinaisons trop compliquées pour être respectées, et trop savantes pour être viables. Locarno contenait une seule pensée juste : la réunion de la France, de la Belgique et de l'Angleterre sur quelques objectifs limités, dont la défense du territoire. Si l'Italie et la Hollande pouvaient se joindre à cette trilogie l'accord serait complet. Ce serait un accord, à l'abri des coups du boxeur et des complications des avoués.

CH. D'YDEWALLE.

Où nous mène le cinéma ?⁽¹⁾

II

OU NOUS DEVONS MENER LE CINÉMA

Une industrie et un commerce.

Nous avons réuni quelques données essentielles du problème : le cinéma est un art, un moyen d'éducation, un instrument de propagande. Et cependant nous n'avons pas dit l'essentiel. Car le cinéma est avant tout une industrie et un commerce. Aussi, comme tel, obéit-il à la loi qui domine toute les transactions commerciales : la loi de l'offre et de la demande.

Si le bon cinéma est demandé, le bon cinéma sera offert. Si le mauvais cinéma est demandé, le mauvais cinéma sera offert. Or il se trouve que les passions humaines sont les ache-

(1) Voir la *Revue catholique* du 6 mars.

leurs, sinon les plus riches au moins les plus prodigues. Faut-il s'étonner que ces passions aient multiplié la demande du cinéma immoral, déterminant ainsi sur le marché du travail l'offre du cinéma immoral? Il y a action de la demande sur l'offre : la demande pervertit l'offre. Mais il y a réaction de l'offre sur la demande. Car l'offre accroît la perversion de la demande. Le public s'accoutume au film licencieux et en redemande, et c'est ce qui explique le glissement du film de plus en plus corrompu par le public vers le film de plus en plus corrupteur du public.

* * *

La loi est inexorable. Mais n'est-il pas possible de modifier la demande et de modifier l'offre? Le goût du public et le goût du producteur sont-ils donc invariable?

Ecoutez la réponse de Goebbels : « Le goût du public n'est pas un facteur invariable qu'on doive accepter comme établi une fois pour toutes. Le goût est éducatif dans le bon comme dans le mauvais sens du mot. C'est la volonté de réaliser même par des sacrifices matériels cette éducation populaire qui doit déterminer la forme artistique du film. »

Il y a donc avant tout une éducation à entreprendre; d'abord du point de vue artistique, ensuite du point de vue moral.

DOUBLE REDRESSEMENT

Education artistique.

D'abord du point de vue artistique. Le public moyen n'a pas le goût formé. Ce que nous prenons pour le goût de la musique, c'est souvent l'ensemble de nos habitudes auditives, et ce que nous prenons pour le goût de la peinture, c'est l'ensemble de nos habitudes visuelles. Nous appelons beau tout ce qui correspond à ces habitudes de nos yeux et de nos oreilles. Tout ce qui les choque et les bouscule, nous apparaît difformité ou laid.

Quelqu'un faisait observer : « Lorsque Giotto peignit un personnage qui levait le bras, il fit un énorme scandale. » Pourquoi? « Ça ne se faisait pas. » Les yeux n'avaient pas encore contracté ces habitudes visuelles. Giotto osa imposer ces habitudes visuelles à des yeux familiarisés avec la raideur byzantine. On peut dire de tous les vrais initiateurs ce que Kepler disait de Copernic : « Copernicus vir maximo ingenio et quod in hoc exercitio, maximi momenti est, animo libero ». La liberté de l'âme, voilà le ressort puissant, le principe moteur de l'invention artistique, scientifique et même religieuse. Les âmes ordinaires restent soumises ou asservies aux « convenances », qui ne sont parfois que des conventions; aux « traditions », qui ne sont parfois que des routines. Elles sont conformistes.

Les âmes extraordinaires se libèrent des conventions, des conformismes et des routines. Elles les bousculent pour créer des habitudes nouvelles. Emportées par l'élan du rêve, de l'intuition, de la mystique, elles créent de nouvelles manières de sentir, si elles sont artistes, de penser, si elles sont scientifiques et, si elles sont mystiques, elles ouvrent des chemins nouveaux pour rejoindre l'Infini!

Education morale.

Mais il y a aussi, il y a surtout des habitudes morales à corriger. *Nolite dare sanctum canibus... Nolite projicere margaritas ante porcos...* C'est vrai. A quoi bon fabriquer des films qui sont des perles artistiques pour les projeter dans des salles qui s'apparentent aux espèces animales flétries par l'Évangile? Une tâche

s'impose, c'est de purifier l'atmosphère des salles : « L'homme animal ne reçoit pas les choses de Dieu » (saint Paul). Il n'a pas de réceptivité pour cela pas plus que pour les choses vraiment artistiques. Aux hommes qui ont mission d'élever le peuple incombe le devoir d'essayer l'éducation de son goût artistique et moral.

LES ÉDUCATEURS

Les commanditaires?

Sur qui compter pour ce double redressement? Sur les commanditaires? Un écrivain français a écrit un roman « très au-dessous de la réalité », affirme-t-il, où il écrit l'itinéraire d'une traite. L'itinéraire de cet effet de commerce nous introduit « dans la jungle financière de certains milieux cinématographiques qualifiés on ne sait pourquoi de français ». Un chapitre de ce roman *France la Douce*, par Paul Morand, nous présente un industriel et une industrielle du cinéma en la personne de M. et M^{me} Jacobi. Car celle-ci n'est pas seulement la moitié conjugale, elle est aussi la moitié industrielle de son époux et elle est née Hassan Abamovitch. Elle a été chargée par M. Jacobi « d'améliorer un scénario » de *France la Douce*, film extrait de la *Chanson de Roland*.

Son travail « d'amélioration » débute par ce jugement : « Celui qui a dialogué est un crétin fini. » Et pourquoi? Parce qu'il n'a pas songé aux répercussions financières de son dialogue. C'est pourquoi M^{me} Jacobi manie le ciseau et mutile le texte. Les coupures ne sont pas commandées par des soucis littéraires. Voyez plutôt : « La condamnation de Ganelon en moins, ça n'a l'air de rien, c'est 18,000 francs de gagnés, calculez vous-même : 150 figurants à 100 francs, plus... Je ne laisse que le supplice qui est spectaculaire et cent pour cent sanglant. Votre bénédiction suprême de l'Archevêque saute, votre feu d'artifice de la fin, les anges, saint Michel, saint Gabriel, sautent... Je coupe... trois cents mètres en moins, c'est quelque chose... On ne devrait jamais écrire sans chronomètre. »

Nous voilà fixés. « Améliorer le scénario », c'est améliorer la recette. Je veux bien que ce soit de la caricature. Mais la caricature souligne ou grossit des traits existants. Le trait existant ici, c'est la subordination des préoccupations artistiques et morales à la recette. Peut-on, dès lors, en vue d'un vrai redressement, compter sur une influence aussi insensible à l'Esthétique et à l'Éthique?

Devons-nous au moins compter sur l'Etat?

L'Etat protège les citoyens contre la vente des produits qui menacent la santé des corps. Le cinéma n'est-il pas à sa manière un anesthésique, un stupéfiant qui peut tuer les âmes?

Dans la carence des organisations professionnelles, les cinéastes ne sont-ils pas obligés d'en appeler à l'intervention de l'Etat pour introduire un peu d'ordre dans le monde du cinéma qui, comme tout le monde industriel, souffre de l'anarchie économique? On lui demande de limiter le nombre des salles, car celles-ci se multiplient, se gênent mutuellement au point de provoquer des faillites. Soit dit en passant : quel danger pour nous qui sommes en retard de trente années, s'il nous était interdit d'ouvrir des salles nouvelles sous prétexte qu'il ne faut pas aggraver le marasme des affaires!

Si on peut attendre de l'Etat des interventions inspirées par des soucis économiques, est-il prudent de compter sur sa sollicitude morale et artistique? Nous ne le croyons pas. D'où peut donc venir le salut?

Les catholiques.

Nous l'avons dit : le cinéma est un moyen d'éducation et un instrument de propagande. L'Eglise, qui a reçu mission « d'enseigner toutes les nations », ne peut donc se désintéresser du cinéma. Quelle responsabilité, dès lors, pèse sur ceux que « l'esprit a posé pour régir l'Eglise de Dieu »!

Partout où l'on enseigne, nous sommes à notre place. Donc nous devons être présents au cinéma. Les évêques doivent-ils pour autant assister aux représentations? Ce n'est heureusement pas nécessaire. Mais, cependant, il est vrai de dire que la pire des politiques est la politique de l'absence et le Père Muckermann a raison qui affirme : « Nous ne pouvons influencer sur les développements du cinéma que si nous sommes installés en plein mouvement cinématographique. »

Or, pour être installés en plein mouvement cinématographique, nous devons être présents dans la production, présents dans les salles, présents dans la presse cinématographique, présents dans les associations de spectateurs.

LA PRODUCTION

Les représentants de la hiérarchie doivent être présents dans la production, non par eux-mêmes, mais, conformément aux principes de l'Action catholique, par les industriels laïques qui donneront à l'action ecclésiastique l'ubiquité qui lui manque. Les ecclésiastiques n'ont pas grâce d'état pour se lancer dans l'industrie et le commerce. Or, la production cinématographique comporte l'investissement de capitaux considérables. Un bon film absorbe plus d'un million de francs français. C'est onéreux. Les échecs se payent en espèces sonnantes. Il ne faut confier les intérêts financiers des catholiques qu'à des industriels prudents et avisés en même temps que profondément épris de l'idéal qu'ils veulent servir.

Mais ne pourrait-on pas se contenter des salles? Non, elles sont insuffisantes. Car si la production catholique est inexistante, il faut bien que même les salles catholiques puisent à la source commune. A quoi bon bâtir des salles spéciales pour donner les mêmes représentations que dans les salles neutres? Comment exiger que les fidèles fréquentent les salles catholiques si celles-ci leur offrent les mêmes films inquiétants ou vulgaires?

Vous répondrez que ces films peuvent être améliorés par la suppression des passages les plus audacieux ou les plus équivoques. Mais, d'une part, ces suppressions risquent d'éveiller la curiosité des spectateurs et de les aiguiller vers des salles où les films sont projetés dans leur intégrité. Et puis, d'autre part, le producteur du film ne sait pas que sa bande a été raccourcie. Il sait seulement que telle marchandise étant demandée, telle marchandise doit être offerte, c'est là une règle dont nul industriel soucieux de ses intérêts n'ose se départir.

Nous touchons donc ici au nœud du problème.

Le cardinal Pacelli le signale avec netteté.

« En outre, écrit l'éminent secrétaire d'Etat, et peut-être est-ce là le but essentiel à poursuivre, ce programme tend à réveiller les énergies des gens de bien, afin qu'ils comprennent qu'ayant assuré par cette coordination (des salles) un ample débouché de bons films, ils pourront se dévouer, avec la compétence, la sérieuse et nécessaire préparation voulues, à la production de films de haute classe, et assurer par là une entreprise qui, en sauvant les bonnes mœurs, en s'imposant par sa valeur technique, artistique et humaine, donne aussi de bons résultats matériels dans l'ordre industriel. »

Pas plus que l'Eminentissime Secrétaire d'Etat, je ne me dissi-

mule les difficultés de pareille entreprise. Bien plus, je souhaiterais qu'elle ne soit pas tentée, plutôt que de la voir affronter en dehors des conditions précises de compétence, de sérieuse et nécessaire préparation soulignées par le document pontifical. Le dévouement n'y suffit pas et les échecs d'initiatives présomptueuses, en dépit des meilleures intentions, ne peuvent avoir d'autre résultat que de retarder, et parfois pour longtemps, des solutions pourtant si urgentes.

Car les difficultés dont le problème est hérissé ne le suppriment pas pour autant. N'est-ce pas plutôt une raison de plus de s'appliquer à le résoudre? Car enfin si, comme nous venons de le dire, le cinéma est un nouveau moyen d'expression de pensée, s'il jouit de l'audience des foules, il ne peut pas ne pas être mis au service de la diffusion de l'Evangile. Où en serions-nous si nous avions refusé de nous servir de l'imprimerie? Et comment s'installer en plein mouvement cinématographique sans prendre notre place dans la production qui constitue le centre même de l'industrie du film?

Tout cela paraît l'évidence même.

« Le Saint-Père, ajoute le cardinal Pacelli, *souhaite ardemment* que dans une œuvre aussi salutaire, l'Office catholique international du Cinéma trouve une *entière compréhension* et une *collaboration généreuse* chez les catholiques des diverses nations... »

Qui habet aures audiendi, audiat... (1)

LES SALLES

De ce que les salles ne sont pas suffisantes sans la production, n'en concluez pas que les salles soient inutiles. Il faut des salles catholiques; plus que cela : les blocs de salles catholiques sont indispensables. Car s'il est vrai que la demande pervertit l'offre, il est évident qu'elle peut aussi l'améliorer. Une clientèle dispersée dans des salles neutres n'aura jamais sur l'offre l'action qu'exercera un bloc de salles qui constitue, pour le film sain et artistique, une clientèle solide et assurée.

De plus, les salles catholiques sont indispensables pour pouvoir offrir au public des séances homogènes. Je m'explique par un exemple. Dans une salle et un pays que je connais bien, un film vient d'être récemment tourné qui s'intitule : *Le Vatican*. L'organisateur a-t-il craint que le sujet fût trop austère? Toujours est-il que pour compléter le programme et le corser, on a fait suivre le *Vatican* d'un autre film qui commençait par un suicide, continuait par un enlèvement, se compliquait d'un meurtre et s'achevait par un mariage. A quoi donc a servi le premier film? A achalander le second, à l'excuser, en tout cas à le faire voir par un public qu'un spectacle de cette qualité morale n'eût jamais attiré. Voilà le genre d'accidents auquel on est exposé quand on se risque dans des salles où le sens commercial dédaigne systématiquement les indications du sens moral dans la composition d'un programme homogène.

(1) L'appel du Saint-Père n'a pas été vain. De très intéressantes réalisations existent dans le domaine de la distribution de films et même en matière de production. Le lecteur qui souhaiterait des renseignements complémentaires à ce sujet peut s'adresser à M. le chanoine Brohée, président de l'Office catholique international du Cinéma, 11, Marché-aux-Grains, Louvain.

C'est à tort que nombre de catholiques refusent *a priori* d'envisager cet aspect du problème. Il faut souhaiter, au contraire, qu'ils soient de plus en plus nombreux à se familiariser avec ces questions, difficiles, peut-être, mais passionnantes, car le cinéma est une de ces merveilleuses ressources du monde moderne « qui peuvent servir au bien comme elles peuvent servir au mal; si elles servent au mal, ce n'est pas leur faute, c'est la nôtre. Notre époque est pour nous la plus belle de toutes celles qui ont été et qui seront, puisque c'est celle où, de par la volonté de Dieu, nous pourrions agir. Les instruments nouveaux qu'elle a inventés, c'est pour nous qu'elle les a façonnés; du fond de toutes les découvertes d'aujourd'hui, c'est Dieu qui nous fait signe et nous invite à prendre les leviers de commande... »

Comme le fait observer L. Romier, ce qui fait le succès du film américain, c'est l'espace, « c'est l'ampleur du marché ». Mais l'Eglise n'a-t-elle pas en sa faveur l'espace? Ne pourrait-elle pas créer un marché plus vaste que le marché américain? Si toutes les salles catholiques étaient fédérées dans toutes les nations et si toutes les salles fédérées de toutes les nations s'unissaient entre elles, quelle force unique au monde! Et quelle action décisive pareille force pourrait exercer sur la production du film!

Aussi, est-ce à bon droit que le cardinal Pacelli loue l'Office catholique international du Cinématographe de favoriser la multiplication « des grandes salles munies des progrès modernes et *fortement coordonnées* entre elles, soit pour offrir des spectacles instructifs et récréatifs d'inspiration chrétienne, soit pour provoquer par leurs demandes de bons films l'intérêt des maisons productrices à les fournir (1) ».

LA PRESSE

La presse cinématographique appelle aussi notre présence. Elle devrait être la grande éducatrice. Mais peut-on dire qu'elle le soit? A part quelques exceptions très honorables qui poussent le goût de l'indépendance parfois jusqu'à l'héroïsme. Oh! sans doute nous avons la liberté de la presse. Mais où est son indépendance? Ce que l'on appelle la liberté de la presse n'est souvent que le pouvoir de choisir entre plusieurs servitudes. Les journaux qui ont des velléités d'émancipation sont vite châtiés : on leur supprime la manne de la publicité payante.

Aussi les plaintes de nos critiques contre la censure et contre l'index sont-elles d'une ingénuité qui désarme. On a écrit un livre sur *Grandeur et servitude militaires*; quand aurons-nous un chef-d'œuvre sur *Grandeur et servitude de la Presse*? Si aujourd'hui dans certains pays, la plume est servie du pouvoir politique, ailleurs elle est servie d'un pouvoir plus redoutable et souvent plus malsain : l'argent.

Sans doute, certains pouvoirs politiques créent l'opinion avec une science du mensonge qui dénonce une longue préparation on une longue habitude. Et R. Kipling reconnaissait : « Comme professionnel du roman et comme fournisseur de fables, je n'existe pas en comparaison. »

Mais l'argent possède à un degré aussi fort l'art de la tromperie. Que penser des rubriques de critique artistique, littéraire, que ne néglige aucun journal? En service commandé, la presse nous donne tout simplement de la réclame commerciale.

La réclame commerciale ne se déguise pas et se donnant pour ce qu'elle est elle fait moins de dupes. Il n'est pas difficile de se défendre contre une réclame au profit d'une sève capillaire. Il n'en va pas de même pour la réclame cinématographique : elle se cache sous un déguisement où tout semble commandé par les préoccupations artistiques et littéraires. Et cependant, très souvent, au lieu de se demander ce que vaut telle ou telle critique, il serait plus opportun de calculer ce qu'elle coûte. Budget de publicité, que de servitudes on décrète en ton nom!

Ce péché de servitude est d'autant plus grave que les mêmes appréciations critiques prennent la place dans les journaux dont l'orientation politique et sociale s'opposent du tout au tout. De beaucoup de journaux on pourrait dire ce qu'Anatole France écrivait de M. Thomas : « Il avait des principes qu'il pouvait

croire inébranlables, ne les ayant jamais remués. Dès qu'on remue un principe, on trouve quelque chose dessous et l'on s'aperçoit que ce n'était pas un principe. » Ce qu'on trouve dessous, c'est un chèque.

Comment, dès lors, ne pas souligner la place que, dans ce domaine, pourraient prendre des hommes dont l'intransigeance doctrinale est à l'abri des tentations financières? Ici encore vous avez été des initiateurs et votre admirable *Docip* (1) en est une preuve nouvelle. Je la signale avec d'autant plus de plaisir que, cette fois, je puis rapprocher de votre effort notre hebdomadaire *Choisir* (2), qui jouit en France d'une grandissante influence.

Est-ce que vraiment les catholiques commenceraient à prendre conscience du rôle qui leur incombe dans le monde du cinéma?

LES ASSOCIATIONS

Ils doivent enfin être présents dans les associations de spectateurs. Il existe en Belgique une Ligue catholique du Film (3) dont nous devons connaître les statuts. Je me contente de vous indiquer son but précisé par l'article 3 : « Former la conscience des catholiques en matière de fréquentations des cinémas et de lecture des revues ou journaux cinématographiques..., soutenir les meilleurs films, combattre les mauvais..., amener les pouvoirs publics à appliquer fidèlement ou même à améliorer la législation et les réglementations en matière de cinéma..., etc. »

Si nous voulons nous faire une idée de la pression efficace que peuvent exercer sur la moralité du cinéma les usagers organisés en associations, rappelons-nous la rédaction du Code Hays où nous lisons : 1° Il ne sera jamais produit de films... qui amènent le spectateur à sympathiser avec les crimes, les mauvaises actions et le *péché*; 2° Les lois naturelles ou humaines ne seront jamais ridiculisées et leur violation ne devra pas se présenter sous un jour sympathique.

Or, qui a introduit dans le Code du Cinéma la notion du péché, si ce n'est la pression d'associations et de ligues représentant 6 1/2 millions d'Américains et d'Américaines? Ils ont amené les producteurs à se faire leurs propres censeurs, ils ont moralisé leurs préoccupations industrielles et commerciales.

Les catholiques américains ont su, avec l'alliance des éléments qui communient à leurs préoccupations morales, organiser une action nationale efficace. C'est un exemple sur lequel nous devons réfléchir et que nous devons imiter.

Nous sommes en présence d'un devoir de conscience. C'est le cardinal Pacelli qui l'affirme au nom du Saint-Père : « Les catholiques de tous les pays du monde doivent se faire un devoir de conscience de s'occuper de cette question de plus en plus importante. »

Peut-on exagérer l'importance de la presse? En recevant les journalistes, le Pape soulignait la responsabilité morale des rédacteurs de la presse, car s'il est vrai que l'opinion mène le monde, les journalistes mènent l'opinion. Et cependant le cardinal Pacelli n'hésite pas à dire : « Le cinéma va devenir le plus grand et efficace moyen d'influence, plus efficace encore que la presse, car c'est un fait constant que certains films ont été vus par plusieurs millions de spectateurs. »

Conclusion.

Voilà donc le problème qui se pose : problème angoissant, selon le mot du Souverain Pontife

(1) 6, rue Traversière, Bruxelles.

(2) 7, rue Saint-Vincent, Paris (XVIII^e).

(3) Demander notice et renseignements au siège social de la Ligue, 6, rue Traversière, Bruxelles.

(1) Des groupements de salles catholiques s'organisent en France et en Belgique et disposent déjà d'une force commerciale notable.

S'adresser :

Pour la France : La Centrale catholique du Cinéma et de la Radio, 40, rue du Chevalier de la Barre, Paris (XVIII^e);

Pour la Belgique : Centrale catholique du Film, Soc. coop., 6, rue Traversière, Bruxelles.

Problème passionnant aussi. Car il s'agit d'adapter l'Eglise à une situation nouvelle, il s'agit de s'emparer d'un des principaux leviers de commande qui imposeront au monde de demain son orientation décisive.

Il serait difficile de sous-estimer la responsabilité qui, de ce chef, nous incombe devant les générations à venir.

Dès lors, on ne s'étonnera pas de lire sous la plume autorisée du cardinal Pacelli ces lignes qui seront la conclusion de notre conférence : « Si des catholiques soutenus par un zèle ardent pour Dieu et pour l'Eglise arrivent à leur tour à s'emparer d'un instrument d'une pareille puissance, ils auront rendu à la cause catholique un service inappréciable et créé une forme nouvelle et splendide d'apostolat. »

† CLÉMENT MATHIEU,
Evêque d'Aire et de Dax.

En quelques lignes...

Symbolisme

La manie des anniversaires, où va-t-elle, grands dieux, s'arrêter? Il ne suffit plus à nos contemporains de célébrer le cinquanteenaire de la naissance, de la mort ou de la première culotte de Tartempion. On va jusqu'à mettre en coupe réglée l'histoire littéraire, avec ses écoles et ses compartiments. L'écueil, c'est qu'il est assez difficile de dire en quelle année commence le romantisme, de quelle date il faut faire partir le mouvement du Parnasse. Encore, la bataille d'*Hernani*, cela « marque »! Mais les amateurs de commémorations n'ont pas toujours d'aussi retentissants repères.

Il paraît, cependant, qu'on va célébrer le demi-siècle du symbolisme. Dans les gazettes littéraires, de vieux messieurs sont priés d'égrener les anecdotes de leurs vingt ans. Et les noms de Moréas, de Mallarmé, de Jules Laforgue reviennent sous la plume du chroniqueur.

En réalité, si c'est bien en 1886 que René Ghil a fondé l'école symbolique et harmoniste, il s'en faut que cette date puisse être considérée comme un véritable *terminus a quo*. Malgré leurs attaches parnassiennes, Verlaine, Mallarmé, Rimbaud annonçaient déjà le « frisson nouveau ». Quant à Baudelaire, sa théorie des correspondances contient en germe la meilleure part de l'esthétique symboliste.

1870 avait marqué le déclin d'une philosophie (le positivisme) qui tendait à supprimer le mystère. On s'intéresse, avec Spencer, à l'Inconnaissable, avec Hartmann, à l'Inconscient. Le pessimisme de Schopenhauer accreditte cette idée que le monde n'est qu'une représentation. Vers 1880, le roman russe et la musique wagnérienne imposent à la sensibilité française d'autres manières de sentir. Les peintres s'enthousiasment pour la préraphaélisme et pour les théories de Ruskin. Sans compter qu'un mouvement de révolte dresse la jeune génération contre tout le système politique, social, intellectuel, hérité des aînés.

Le symbolisme fut d'abord « décadent ». Hydropathes, Hirsutes, Jemenfoutistes, Zutistes : tels étaient les noms dont se paraient ces étudiants, ces rapins, ces gens de lettres qui sonnèrent, les premiers, le ralliement des forces nouvelles. Et Jules

Laforgue, déjà cité, n'est que le poète le plus heureux, le plus heureusement inspiré, d'un groupe qui comptait plus de volontés révolutionnaires que de talents.

A relire les déclarations d'un Moréas, on s'aperçoit que les symbolistes de stricte observance furent plutôt des théoriciens dans la ligne de Baudelaire. A dire vrai, leur théorie poétique est, de toutes, la plus séduisante, puisqu'elle insiste surtout sur la volonté de faire disparaître la réalité devant l'Idée. Platon eût signé le manifeste de ces jeunes gens.

Quant à la doctrine de René Ghil, le bénéficiaire sans le savoir de ce jubilé littéraire, elle se réduit à l'instrumentation verbale. Et cela a bien passé de mode. Nos surréalistes eux-mêmes ne soutiendraient pas qu'écrire un mot, c'est émettre des sens et étaler des couleurs.

Ainsi, le cinquantième anniversaire du symbolisme n'est que l'occasion de jeter un coup d'œil sur une des périodes les plus confuses de l'histoire littéraire. De 1880 à 1890, les talents sont nombreux, discordants et singuliers. Il n'y eut pas d'école symboliste.

Troupes symboliques

Dans le discours, désormais fameux, du chancelier Hitler devant le Reichstag, discours où l'astuce le dispute à l'odieuse et l'outrecuidance au patelinage, il y a une expression qui mérite de survivre, tel le « chiffon de papier » de Bethmann-Hollweg, cet homme d'Etat aussi double que son nom. Parlant des détachements, qu'il allait envoyer sur la rive gauche du Rhin, dans la zone démilitarisée, le Führer n'hésite pas à déclarer qu'il s'agit uniquement de troupes « symboliques »!

Des troupes symboliques : cela vous a un petit air à la fois *gemütlich* et léger. On voit très bien des soldats fantomatiques, avec des ailes aux épaules et des palmes vertes dans la main. Les Allemands sont passés maîtres dans l'art de camoufler la brutalité sous les dehors les plus bénins, voire les plus sentimentaux. Les mêmes officiers qui venaient de commander le peloton d'exécution, face aux victimes civiles de la brute déchaînée, jetaient leurs gants sur le piano et s'asseyaient, un frisson d'art au bout des doigts, pour faire chanter au clavier le *Printemps* de Mendelssohn. Ce n'est pas pour rien que la Lörelei a élu son rocher aux rives du Rhin, de ce Rhin dont Wagner a fait le fleuve germain par excellence. Et Gretchen a toujours ses longues tresses blondes, qui verse aux reîtres casqués de fer le petit vin sec des coteaux au soleil.

Cependant, les journalistes nous annoncent, de Cologne, de Coblenz, de la Sarre, que plus de 60,000 soldats, parfaitement équipés, occupent, dès aujourd'hui, garnisons et casernes. Et des photos montrent l'entrée guerrière, au son des fifres et sous les fleurs, des légions d'Arminius dans leurs bonnes villes reconquises.

N'importe! Des experts à la foi solide et à la cécité incurable établiront, chiffres et textes en mains, que 60,000 hommes sur la rive gauche du Rhin, ce n'est pas une véritable armée d'occupation. Le symbolisme fait déjà son petit bonhomme de chemin. Hitler n'a pas brûlé sa poudre aux moineaux.

Mais il est une autre interprétation de cette expression : « troupes symboliques », aussi équivoque qu'un oracle de Delphes. Le Führer serait-il un humoriste qui s'ignore? Et le symbole, ne serait-il pas celui de notre asservissement, de notre veulerie, de notre byzantinisme imbécile et coupable? *Hannibal ad portas!* Mais il y a des Belges qui se préoccupent, d'abord, de savoir à quelle sauce Léon Degrelle mangera son prochain bankster!

La mort par la mousseline

Il arrive à M. Marcel Griaule une aventure assez extraordinaire. Africaniste distingué, ce jeune savant a fait en Abyssinie deux expéditions d'études. Il a rapporté, de la terre du Roi des rois, des milliers d'objets de collection. Sa réputation d'ethnographe est solidement assise.

Ami de l'Ethiopie et des hommes au visage brûlé, M. Marcel Griaule avait cependant publié, sous le titre *Les Flambeurs d'hommes*, des souvenirs de voyage dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'incitent pas le globe-trotter à prendre la direction d'Addis-Ababa. Aussi, lorsque l'Italie se mit à rassembler les documents nécessaires pour justifier, devant l'aréopage genevois, l'ouverture des hostilités en Afrique orientale, les experts ne se firent pas faute de soumettre au Conseil, par la bouche du baron Aloïsi, des cas de barbarie allégués par M. Marcel Griaule lui-même, dans son volume antérieur au conflit italo-abyssin.

Contre ce qu'il appelle une interprétation partielle et abusive de ses souvenirs d'Afrique, M. Griaule vient d'élever une protestation, à vrai dire assez discrète. A son sentiment, il ne serait pas équitable de considérer le mémorandum italien comme base de discussion sur la situation en Ethiopie.

Il n'est plus que de relire les *Flambeurs d'hommes*. On l'a fait. Et l'impression qu'on emporte de cette lecture, c'est que l'Ethiopie, contrairement à la Chine de l'opérette, n'est pas un pays charmant.

Le titre même de l'ouvrage de M. Griaule montre à quel point la sensibilité d'un voyageur occidental a été horrifiée par la cruauté des supplices que réserve aux criminels la coutume éthiopienne. Certes, la mort par la mousseline n'est appliquée, d'ordinaire, qu'aux régicides. Mais Marcel Griaule a assisté au châtiement d'un condamné qui avait attenté à la vie d'un fils de roi; encore, le prince n'était-il pas mort.

Or donc, dans une marmite en terre, des esclaves ont brassé une masse odorante à base de cire jaune clair; ils y ont déroulé d'étroits rouleaux de mousseline; et la cire s'est figée sur ces sortes de bandelettes. Le condamné est alors « habillé » : c'est-à-dire que les jambes, puis le corps, puis la tête disparaissent sous plusieurs couches de bandes. « Un honhomme Michelin sans bras » : dit Marcel Griaule. Vous voyez ça d'ici! Puis, on allume un bûcher de cèdre. Puis, des eunuques poussent le supplicié dans le bûcher...

Toute une assistance de choix assiste à cette flambée d'un homme. Cela sent le caramel, l'église de village, un soir de mai, et cela sent aussi la viande grillée, les festins de viande autour des feux de la Saint-Jean. Mais huit guerriers d'élite — de ceux-là que l'Empereur chérit parce qu'ils peuvent exhiber quelques douzaines de dépouilles viriles — font cercle autour du misérable qui hurle, qui se rue, qui saute à des hauteurs inattendues pour retomber en pilon de feu : et, de la pointe de leur lance, ces décorés de l'ordre de Salomon repoussent vers la flamme bleue l'enduit de cire, le garrotté de mousseline!

Libre à M. Marcel Griaule d'exprimer son amour pour l'Ethiopie vierge et libre! J'appelle un chat un chat, et les « flambeurs d'hommes » des démons.

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 25 mars de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

Badio, l'éléphant

L'auteur de cette histoire d'éléphants est un officier de cavalerie, un moins de trente ans, et un broussard. Au fond des Uélés, en Ituri, dans toute cette Province Orientale où errent encore en liberté les plus beaux animaux du monde, il a promené son active curiosité. Trois ans de cette existence vagabonde d'animal d'action suffisent à faire un homme. Lieutenant au régiment des guides, il est de ceux que les études et la vie de garnison ne satisfont pas. La chance l'a désigné pour une ferme d'éléphants en Uélé. On choisit d'habitude de jeunes cavaliers pour ce travail de cow-boy, capture, dressage et domestication, parce qu'il y faut l'esprit d'aventure, le goût de l'avant-garde et le sens du terrain. Celui-ci a écouté l'Afrique et il l'a entendue. Les nuits tropicales sont pleines d'un orchestre animal inouï, où depuis les crapauds jusqu'aux éléphants des milliers d'êtres se répètent la grande chanson qui, depuis le Paradis, berce le bonheur et le malheur du monde des animaux.

Le lieutenant de Grunne, en dressant des éléphants sauvages, a longuement causé avec eux et les a compris. Son sang de soldat ne pouvait le tromper. Il a reconnu les vieux compagnons d'Annibal, ceux qui font la guerre, comme les chevaux, au service de l'homme. Son sang d'écrivain ne pouvait le tromper non plus. Il ne savait pas très bien ce que valait son histoire de bêtes, de brousse et de Congo quand il nous l'a apportée l'autre jour. Le lecteur y reconnaîtra le tour de main naturel des enfants de soldats et de soldats qui savent écrire. Quand ces notes auront paru, sans que nous y ayons changé une seule ligne, le lieutenant comte de Grunne sera déjà très loin, en mer, vers l'Afrique où le rappellent à nouveau les voix qui errent dans la brousse.

Nous voudrions que son cas serve d'exemple et que l'histoire de ce petit d'Homme qui a vécu en chef au milieu des petits de Lions et d'Eléphants devienne l'histoire de beaucoup de jeunes Belges de notre temps.

C. Y.

CHAPITRE I

Je ne pourrais vous dire quand je suis né, mais ma mère m'a raconté qu'elle avait vu les premiers hommes blancs. Moi-même j'avais connu dix saisons sèches quand on me captura.

Je suis venu au monde dans la grande savane herbeuse, à la tête d'une rivière que les Azandés nomment la « Podo »; elle se jette dans la « Garamba », une des filles du Congo. Mon père était le chef du troupeau. J'étais moi-même un bel éléphant, rondelet et très drôle, car j'amusais beaucoup mes camarades de jeu. Ma mère était majestueuse, elle mesurait près de trois mètres de haut. Elle avait dû commettre quelque infidélité envers son mari, pour parler comme les hommes, car j'avais une sœur de lait. J'ai pensé que c'était une sœur de lait, elle était trop différente de moi. J'ai parlé d'infidélité, mais je ne veux en rien ternir la réputation de ma mère; ces mœurs sont admises chez nous; peuple sage et pacifique, l'amour ne nous obsède pas et, quand les circonstances se présentent, nous laissons libre cours à nos calmes sympathies. J'ai vécu de longues années chez les hommes, malheureusement; et j'ai pu observer que les choses ne s'y passent pas aussi simplement.

Ma sœur de lait était timide, ses petits yeux clairs brillaient de malice. Ses défenses longues et fines se rejoignaient presque. Ses grandes oreilles s'ourlaient un peu au bord et elle balançait sa trompe avec grâce. Je l'aimais tendrement, elle m'avait appris à connaître les herbes parfumées, les feuillages succulents des

forêts-galeries, et les racines juteuses des plantations indigènes. Elle connaissait aussi les endroits où l'on peut trouver de la boue fraîche pour s'y rouler aux heures chaudes de la journée.

Elle avait six saisons sèches de plus que moi. Nos mères nous portent deux ans dans leur sein et nous allaitent pendant deux ans aussi. Mais six saisons sèches, c'est peu comme différence d'âge pour nous, éléphants, et nous étions, ma sœur et moi, d'inséparables compagnons.

Un jour, au cours d'une randonnée près des plantations des hommes, j'entendis un fracas de branches brisées et un brrissement strident; ma sœur était tombée dans une énorme fosse creusée par les hommes, une lance aigüe armait le fond de cette trappe et ma sœur eut le ventre transpercé. Ma mère et mes tantes tâchèrent de sortir la pauvre enfant du trou, mais elle mourut dans d'atroces souffrances avant qu'on ait pu lui porter secours. Je restai longtemps inconsolable et j'appris ainsi que les hommes étaient nos ennemis, comme ils le sont de toute la nature, mais je n'arrivai pas à comprendre la raison de cette hostilité, et nul ne put me l'expliquer.

Pendant les temps qui suivirent je me promenais la nuit avec notre troupeau. A l'aube, nous allions nous désaltérer à quelque rivière froide, pour digérer tout le fourrage englouti aux heures sombres; puis, cueillant de-ci de-là quelques herbes salées, nous montions vers les hauts plateaux paître les jeunes pousses de « matété ». A l'heure où le soleil est tout droit et où les ombres ont disparu, nous descendions aux marais nous enduire de boue, c'est notre protection contre les insectes agaçants. Puis, réfugiés à l'ombre d'une galerie forestière, ou dans les très hautes herbes, nous attendions la descente du soleil. Je voyais alors mon énorme père appuyé contre un tronc d'arbre s'éventer la nuque avec un lent battement des oreilles; il pensait à sa longue vie qui comptait plus d'un siècle.

Quand les ombres s'allongeaient démesurément nous allions nous baigner à la rivière. J'adore l'eau, j'y jouais indéfiniment. Je plongeais sous le ventre des vieux éléphants et je me battais avec mes cousins. Ce que j'aimais surtout dans l'eau, c'est cette impression de légèreté qui s'emparait de moi et qui me permettait un tas de culbutes que, je ne sais pourquoi, je ne pouvais exécuter à terre. Au crépuscule nous reprenions nos longues promenades.

Parfois mon père nous emmenait aux montagnes du « Kibali », et entre les rochers nous escaladions des pentes vertigineuses pour manger les herbes aigrelettes des sommets; ces herbes sont un de nos médicaments.

Voilà la vie simple de notre race pacifique. Hélas! je devais bientôt tomber aux mains d'êtres maudits qui ignorent le bonheur et le repos.

CHAPITRE II

C'était par une après-midi brûlante, nous descendions des hauteurs vers la rivière. Ma mère et moi, nous flâinions à l'arrière du troupeau, quand une horde de buffles passa comme une trombe, fuyant un danger mystérieux et terrible. Le sol résonnait sourdement sous leurs sabots et la poussière âcre des herbes froissées marqua bientôt seule la trace de leur passage. Un de mes oncles s'arrêta pour prendre le vent avec sa trompe. Ses oreilles grandes ouvertes il écoutait; mon père le regarda d'un œil inquiet; il s'arrêta, leva la trompe et les oreilles ouvertes il écouta aussi. Il ne faisait jamais cela sans une raison importante; une inquiétude horrible envahit le troupeau.

Un fumet fade que je n'avais pas senti auparavant nous arrivait par bouffées avec le vent. Soudain, un des petits éléphants poussa un brrissement strident, un frisson me courut dans le dos et nous nous mîmes tous à fuir vers la rivière. Je me

retournai un instant et je vis une foule d'êtres noirs avec de grosses lianes dans les mains; ils filaient derrière nous comme des loups. L'un d'eux avait le visage blanc et il était monté sur une bête que je pris alors pour une antilope sans cornes, et cet homme criait d'une voix terrifiante.

Comme je traversais la rivière marécageuse à cet endroit et que je m'empêtrais dans la vase, je sentis que l'on me passait une corde à la patte de derrière. Je hurlai, j'appelai ma mère; elle se retourna et vint vers moi. Je sentis alors que quelque chose de terrible allait se passer, car elle avait roulé sa trompe, signe de colère, et les oreilles ouvertes, les défenses en avant, elle chargeait; les hommes ne s'enfuirent pas.

J'entendis trois fois de suite le bruit du tonnerre et je vis ma mère s'effondrer comme un grand arbre frappé par la foudre. A ce moment j'avais plusieurs cordes aux pattes et les hommes noirs gesticulaient autour de moi. Je voulus fuir, mais il y avait une grappe de ces êtres agiles, pendue à chaque corde. Je n'avançais que péniblement; l'homme blanc prévoyait tous mes mouvements et avec une méchanceté diabolique il dirigeait ceux qui me harcelaient. Le troupeau était hors de vue.

Instinctivement je revins vers ma mère, traînant toujours mes persécuteurs. Ma mère était couchée; je voulus la réveiller, car elle dormait, mais une petite plaie saignait au-dessus de son œil, son flanc ne bougeait plus, elle était morte, ils l'avaient tuée. Une énorme corde me tenait par le cou et me rattachait au cadavre, tandis qu'une autre corde me reliait à un gros arbre déraciné qui gisait dans le marais.

Je ne m'étais même pas aperçu que l'on me garrottait. Ma mère était morte. Que m'importait maintenant le reste! Je cessais de me défendre, je chassais seulement d'un geste las de la trompe ces êtres nauséabonds qui s'acharnaient autour de moi.

Ces événements rapides et terribles que je venais de traverser m'avaient plongé dans un tel état de stupeur que je ne comprenais plus rien, je ne sentais plus rien, je croyais que j'allais mourir et rejoindre ma mère au paradis des éléphants. Je restais ainsi jusqu'au soir, deux hommes me gardaient, le blanc et les autres étaient repartis.

CHAPITRE III

Comme le soir fraîchissait, je vis deux grands éléphants se dessiner sur le ciel clair. Ils s'avançaient lentement et mon étonnement fut sans bornes quand je vis sur leur garrot un homme; il tenait un crochet. Cet homme parlait, faisait un geste et les éléphants obéissaient. Leurs yeux étaient voilés et leurs gestes empreints d'une étrange résignation. Ils s'approchèrent de moi et m'encadrèrent. Je voulus leur faire un signe amical, implorer leur secours, ils restèrent indifférents et distants, ils avaient l'aspect d'éléphants-fantômes.

Des hommes nombreux surgissaient maintenant de partout et détachaient mes cordes pour me lier à mes grands congénères. Ils agissaient avec une extrême prudence, comme s'ils craignaient de me voir prendre la fuite! Où serais-je donc allé?

La nuit était tombée en quelques instants et les hommes allumèrent du feu dans une petite cage en fer et nous nous mîmes en route. Je me laissais traîner; la corde me sciait le cou: je ne voulus plus suivre. Alors l'homme sur le grand éléphant parla et fit un petit geste avec son crochet. Mon moniteur d'un coup de défense sur mon cou me rappela rudement à l'ordre; il fallut continuer.

Après avoir longtemps marché, le grand éléphant parla enfin. Il me dit dans notre langage, et sa voix profonde était terne comme son regard: « Obéis, ne te défends pas, aucun d'entre nous n'a pu vaincre leur « Mayélé » et beaucoup d'éléphants sont morts. Nous avons pour nous la force, mais eux ont leur « mayélé »

et le « mayelé » est plus fort que la force. Tu ne comprends pas? C'est une chose que tu saisis plus tard. Obéis et suis-moi. »

La voix était si triste et persuasive que je frémis; je me serrai contre lui.

De nouveau l'homme parla et fit un petit geste avec son crochet et mon moniteur s'écarta de moi; il se mit à tirer plus durement sur la corde. Je compris alors que lui aussi obéissait. Bientôt je marchais plus facilement, les hommes chantaient, et ce chant me rendait somnolent; le calme se glissa en moi. Je fermai à moitié les yeux et me laissai entraîner vers l'inconnu.

CHAPITRE IV

Nous arrivâmes à une rivière qu'il fallut traverser à gué. Sur l'autre rive, une clarté éblouissante filtrait entre les branches. Je vis dans une clairière des huttes en toile et en chaume et des hommes noirs qui allaient et venaient. Près de l'eau, un peu en contre-bas, huit grands éléphants étaient au repos: deux petits, entravés et garottés comme moi, me regardaient venir avec curiosité. Je sus plus tard qu'ils avaient été capturés l'avant-veille et que je me trouvais dans un camp de chasse. Je fus détaché de mon moniteur et attaché à deux gros arbres par le cou et les deux pattes de derrière. Un tas de fourrage frais gisait à mes pieds, mais la faim avait déserté mon ventre.

J'étais dans un endroit obscur et je voyais tout ce qui se passait dans le camp. Mon inquiétude m'incita à ne perdre aucun geste des hommes. Bientôt un blanc sortit d'une des maisons de toile. Il était grand; il paraissait plus jeune que les autres; il faisait sortir de la fumée par sa bouche et par son nez. Il s'arrêta au milieu de la clairière, il prit à l'entrée de sa maison un feu éblouissant comme le soleil et qui bourdonnait comme un nid d'abeilles et le pendit à une branche. La peau du blanc me sembla claire comme une racine de manioc pelée. Il se mit à crier d'une voix aigre qui me chatouilla l'oreille. Aussitôt un homme noir accourut, le salua et se tint tout droit, immobile devant lui. Ils parlèrent; l'homme noir lui montra du doigt l'endroit où je me trouvais, puis il s'en alla un instant et revint avec des bananes qu'il donna au blanc, et ce dernier vint à moi.

Un bruit léger comme le sifflement d'un oiseau sortait de sa bouche. Je tendis la trompe dans sa direction, pour prendre son vent. Il sentait la fumée et une odeur fade de viande pourrie. Je me détournai; il m'appela « Badio », et il me tendit une banane. Je me jetai dans sa direction, les défenses en avant, la trompe roulée, puis je déroulai ma trompe et me mis à barrir avec fureur pour le terroriser. Mais il rit, il ne recula pas et me regarda d'un œil que je ne pouvais fixer. Son regard me donna même l'envie de me cacher. Puis il jeta une banane sur ma trompe. Il chatouilla doucement mon oreille avec sa voix. Je ramassai la banane et la mis machinalement dans ma bouche, le fruit étant sucré, et il m'en jeta une autre, puis une autre, et quand je tendais la trompe pour en recevoir encore cela le faisait rire. Il s'accroupit et voulut que je prisse la dernière banane dans sa main, mais je n'osais, son œil m'intimidait. Alors il jeta le fruit à mes pieds et s'en alla. Je le suivis d'un regard intrigué jusqu'à l'entrée de sa tente.

Du fond de sa maison en toile le jeune homme cria de nouveau, des hommes noirs accoururent et dressèrent une table près du feu éblouissant; ils mirent des chaises autour, et deux autres blancs que je n'avais pas encore vus vinrent s'asseoir sur les chaises. L'un, grand, et lourd quand ses pieds résonnaient sur le sol, avait des cheveux comme les herbes sèches et son odeur qui venait jusqu'à moi me donnait l'envie de m'enfuir, tant il sentait la viande pourrie. L'autre, blanc, était plus petit, plus maigre, il semblait plus vieux et sa peau avait l'aspect d'une étoffe très plissée

et usée. Ce dernier parlait beaucoup et faisait une quantité de gestes avec ses bras. Les hommes noirs apportèrent des verres et des bouteilles et les hommes blancs se mirent à boire et à faire sortir de la fumée par leur nez. Plus ils buvaient, plus ils parlaient, et l'homme maigre accélérât ses gestes et des nuages de fumée sortaient de son nez. Les deux autres se mirent à l'écouter. Le grand lourd ne le quittait plus des yeux, il en avait parfois la bouche ouverte.

Les noirs apportèrent bientôt de la nourriture; décidément les noirs servaient toujours les blancs, malgré que ceux-là fussent les plus nombreux. Les trois hommes se mirent donc à manger. Ils mangèrent longtemps avec des éclairs métalliques et des bruits de fer, puis ils eurent de nouveau soif et ils burent. Ils devaient boire quelque chose de très bon, car cela sentait les fruits fermentés; ils rirent bruyamment.

Enfin, il y en eut un qui s'en alla chercher dans sa tente une petite caisse noire; il la mit sur la table, tourna un fer brillant, et alors un bruit horrible, énervant, déprimant, quelque chose qui me donnait envie de barrir, sortit de cette caisse. Tous les éléphants s'étaient détournés vers la forêt. Un petit chien se mit à hurler à la mort. Un noir lui jeta une pierre; il s'enfuit en hurlant toujours; il fallut l'attraper et l'enfermer dans une hutte pour le faire taire.

Les trois blancs firent cet horrible bruit pendant des heures, en faisant parfois marcher leurs pieds sous leur chaise. Ils avaient pris des airs penchés, comme s'ils trouvaient cela fort délectable. Nous ne fûmes délivrés de ce supplice que par le grondement sourd du tonnerre. Messenger d'une tornade, bientôt un vent violent s'éleva; il apportait tous les bruissements de la savane. Les noirs enlevèrent les tables, le feu éblouissant, et le camp fut plongé dans l'obscurité. A la lueur d'un éclair, je vis une femme noire se glisser craintivement dans une tente. L'orage éclata, une pluie fraîche détentit mes membres meurtris, je me couchai sur le flanc et je m'endormis.

CHAPITRE V

Comme nos moniteurs nous emmenaient boire à la rivière, je parlai à une femelle-éléphant capturée avant moi. Ils l'avaient appelée Misumabé. Sa mère avait été tuée comme la mienne et son cœur était devenu mauvais envers les hommes. Misumabé me dit: « Méfie-toi des hommes noirs, ils sont surnois et cruels pour les bêtes. Ils nous appellent « Miama » (1). Mais, en présence des hommes blancs ils nous appellent par d'autres noms et ils nous caressent. Les hommes blancs sont moins cruels et ils appellent les hommes noirs « Miama ». Mais on ne peut pas leur résister, car ils possèdent un certain « mayelé ». Et la jeune femelle puisa de l'eau dans sa trompe, elle se rinça les yeux, puis elle s'envoya plusieurs trompes d'eau dans le gosier. Elle reprit: « Nous allons là-bas rejoindre le troupeau que les hommes ont envoûté, mais ma mémoire est longue et mes défenses sont fines. N'ont-ils pas tué ma mère? »

Mon moniteur, le vieux « Zulu », comme disaient les indigènes, mais son vrai nom était Jules, Zulu, qui s'envoyait un petit jet d'eau dans l'oreille en clignant de l'œil, dit alors de sa voix grave: « Tu es jeune, Misumabé, et la sagesse n'est pas encore entrée dans ton cœur. Si tu en embroches un, trois autres viendront à sa place. Ils feront parler le tonnerre et tu auras une petite plaie au-dessus de l'œil. Est-ce que ta mère n'avait pas voulu tuer un homme? Si tu embroches un homme blanc, tu feras plaisir aux hommes noirs qui parleront de toi le soir autour de leur feu, mais tout le troupeau des éléphants devra souffrir à cause de toi. Que

(1) Miama: bête.

de tourments pour la vie d'un homme. Zulu reprit de l'eau dans sa trompe, se l'envoya avec puissance dans la bouche et l'eau ruisselait le long de sa grosse et unique défense.

Zulu était si fort que d'un mouvement léger de la patte il faisait s'étirer puis sauter les maillons des plus grosses chaînes d'entrave. D'une pression de la hanche il écrabouillait une maison indigène. En s'appuyant à peine avec la naissance de la trompe et avec son pied de devant contre un arbre gros comme la poitrine d'un homme, il le déracinait, puis le saisissant entre sa défense et sa trompe le portait hors de la piste. Il aurait pu en quelques instants démolir la maison des hommes blancs, éparpiller au vent tout ce qu'il y avait dedans y compris les occupants. Et pourtant Zulu parlait ainsi et obéissait aveuglément aux hommes. Quel terrible secret possédaient-ils donc, ces êtres étranges?

CHAPITRE VI

Une semaine s'écoula. Quatre petits éléphants furent encore capturés. Puis on leva le camp et à l'aube nous repartîmes. Les cornacs chantaient; je me laissais entraîner; les blancs à cheval étaient en tête et faisaient sortir de la fumée par leur nez, en regardant de tous les côtés. Nous marchâmes jusqu'à l'heure où les ombres deviennent très courtes. A l'entrée d'un village, le convoi s'arrêta. Un vieil indigène qui ressemblait à un singe vint au-devant des hommes blancs et se fit leur très humble serviteur. Il avait peur des chevaux et ne les quittait pas des yeux. Il devait être le chef du village, car dès qu'il se mit à crier des têtes se montrèrent à chaque porte et des hommes sortaient en hâte des huttes, pour nous aider. On nous amena à l'écart, sous des manguiers et je ne vis plus que la fumée qui montait des paillots.

J'étais fatigué; j'avais maigri; une grande résignation s'était emparée de moi. Je me mis à me balancer doucement. Je lançais ma tête en avant, puis ma trompe; je me ramenaï en arrière, basculant sur un pied de devant et une patte de derrière, et ce balancement endormait mes chagrins. Un oiseau blanc s'était posé, il se promenait près de moi. Zulu avait cassé une petite branche, il l'avait pelée et lui avait arraché ses feuilles; il s'en servait pour se gratter l'oreille avec indifférence.

Un vent léger s'éleva refoulant les odeurs pénibles du village. Le fumet des hommes noirs est cependant moins mauvais que celui des blancs; il ressemble plus à des odeurs de la savane. Il n'a pas cette nuance de décomposition qui traîne dans les habits de l'homme blanc. Nous autres, éléphants, nous vivons beaucoup par l'odorat: du haut en bas de notre trompe nous pouvons sentir les choses. Il y a de si bonnes odeurs dans la savane. L'odeur de l'eau qui court sur les pierres rouges, celle des herbes sèches que l'on a piétinées, celle du vent qui a caressé les madrouges en fleurs, celle de la terre qui fume après l'orage, celle des sous-bois quand on remue les feuilles avec ses pieds et celle des petits éléphants qui sortent de la rivière.

Ce jour-là, quand les heures fraîches succédèrent aux heures chaudes, après le bain et la ration de fourrage, on nous laissa tranquilles. Deux sentinelles allumèrent un feu et la nuit vint. Je voyais les yeux de Misumabé briller comme deux vers luisants dans l'ombre. Zulu s'était couché; son énorme flanc montait et descendait, et parfois on entendait comme le bruit d'un orage lointain dans son ventre. Les voix du village une à une s'endormirent et la lune vint nous regarder au bord d'un nuage. Le feu des sentinelles s'éteignit. Elles ne le rallumèrent pas, car elles dormaient enroulées dans leur caban. Alors une hyène sortit de l'ombre; elle posa sa vilaine question: « Oôôha », y a-t-il de la charogne ici? Au son de cette voix hideuse, le cliquetis métallique des crapauds cessa. La hyène s'avança avec

précaution, puis elle releva un peu la tête, les oreilles béantes; le bout de son museau bougeait; elle attendit, immobile. Longtemps je la regardai: son arrière-train très bas et chétif, son gros ventre ballonné, son pelage lépreux, ses pattes de devant énormes, son œil sournois qui allait des hommes endormis aux éléphants lui donnaient un air de bête malfaisante, prête à tout.

Poltronne, mais terriblement tenaillée par la faim, elle s'avança, pas à pas, tout près des sentinelles; elle attendit encore. Qu'allait-elle faire? La mâchoire d'une hyène est aussi forte que celle d'un lion. L'un des hommes toussa, elle fit un écart en arrière et ventre à terre elle disparut dans la brousse. Plus tard, je l'entendis encore, au loin, poser sa vilaine question.

CHAPITRE VII

Le lendemain, nos moniteurs nous emmenèrent jusqu'au village des blancs. Ils avançaient plus vite, car ils sentaient l'approche de leur repos. Il fallait traverser la Dungu. Sur la rive opposée une femme blanche attendait. Il y avait des pirogues nombreuses remplies d'indigènes qui allaient et venaient. Les blancs franchirent la rivière à cheval. Ils saluèrent la femme comme une reine. Puis l'homme maigre qui faisait des gestes cria pour nous faire traverser l'eau. Ce fut dans un bouillonnement d'écume que le troupeau s'engagea dans la rivière. Les éléphants, devenus noirs et luisants dans l'eau, émergèrent, immenses, comme des rochers en mouvement.

Je contemplais ce cortège de mes aînés, ces rois pacifiques de la brousse, qui ne craignent nulle bête et nul obstacle et nulle force de la nature. Je les voyais asservis à des êtres frêles, laids, nauséabonds; je voyais mes aînés obéir servilement avec indifférence à toutes les fantaisies de ces cêtres qu'ils auraient pu écraser mille fois et je sentais le désespoir et la folie entrer dans mon cœur.

(A suivre).

Comte FRANÇOIS DE GRUNNE.

La louve en Languedoc⁽¹⁾

Je me suis souvent posé la question: « Est-ce une grâce? Est-ce une disgrâce que de naître à Nîmes, dans une ville-musée? » Chateaubriand, avec son emphase coutumière, choisissait pour berceau l'océan orageux. Les tempêtes de l'équinoxe avaient jeté, forçant les fenêtres, leur sel, leur écume et leur amertume dans le lit de sa mère, délivrée. Et de cette amertume, et de ce sol, et de cette écume, toute sa vie, ses phrases avaient été scintillées, fatalement. « La chambre où ma mère m'infligea la vie... » C'est le cri pessimiste de Job sur son fumier.

Ma ville natale, Nîmes la Romaine, s'enorgueillit d'avoir été fondée par un certain Nemausus, petit-fils d'Hercule. D'où provenait-il? Car le porte-massue était grand abatteur de bois. C'est de lui, peut-être, que les Nimois tiennent ce goût héréditaire des querelles dogmatiques et théologiques. Dans la petite

(1) Paraîtra prochainement aux Editions du Cadran, à Paris, un magnifique album de photographies languedociennes et romaines intitulé *La Louve en Languedoc*, pour lequel Jean-Jacques Brousson a écrit un commentaire dont nous sommes heureux de publier quelques extraits (tirage limité à 100 exemplaires sur alfa. L'exemplaire: 60 francs français).

Rome française on respire un air assez particulier; il est plein d'atomes contradictoires. Cette cité des Antonins témoigne, par d'incomparables monuments, de la bienveillance impériale. Elle connut l'Évangile très tard. Longtemps, elle demeura fidèle aux anciens dieux, aux Olympiens, jusqu'au IV^e siècle, si l'on croit la Passion de saint Baudile.

Ce Baudile, diacre, était Orléanais. Il arrive à Nîmes, un jour de sacrifice public : on lui tend la patère et l'encensoir. Au lieu d'obéir aux rites des Quirites, il fait son Polyeucte. Il met en pièces l'idole. On décapite le sacrilège et sa tête rebondit trois fois sur le sol. A chaque fois, de la terre ensanglantée, surgit une fontaine miraculeuse. Surgit aussi, de cette terre sanctifiée, un magnifique laurier, abondant en feuilles odorantes et en perles de jais. Au témoignage de Grégoire de Tours et de Mistral, cet arbre légendaire était toujours verdoyant et bruissant d'abeilles. Les pèlerins, qui venaient désaltérer leurs lèvres fiévreuses aux trois fontaines, en rapportaient, comme un trophée, une branche que l'arbre réparait d'un coup de sève.

Sourdette, notre bonne, nous menait, le jeudi, hors de la ville, sur la colline pierreuse, à l'oratoire souterrain où saint Baudile perdit la tête. C'était une petite oasis dans une steppe aride. Sous nos pieds, la pierraille, calcinée par le soleil, tintait comme tessons de faïence. Dans les cyprès noirs, trois tours, qui faisaient travailler nos jeunes cervelles. Nous les apercevions, oppressées de Romains aux casques d'airain. Je l'ai su depuis — et j'en ai eu regret! — c'étaient d'anciens moulins. Mais, les enfants ont des yeux de Don Quichotte. S'ils voyaient les choses comme elles sont, ils ne s'appriivoiseraient pas à la vie : ils aimeraient mieux mourir.

Sourdette nous disait :

— Allons boire un coup de saint Baudile. Cela fait du bien à l'âme et au corps!

Par une pente, roide comme celle d'un toboggan, nous arrivions à la chapelle souterraine. Elle était fermée d'une grille à claire-voies. A peine passions-nous les bras entre les piques que surgissait d'une fente de la rocaïlle une très vieille femme du menton barbu et coiffée d'une fontange marc de café. Cette nabote avait une voix de stentor, au plutôt de basse chantante. Elle tendait sa main armée d'une clé gigantesque, auprès de laquelle la clé de saint Pierre n'est qu'un passe-partout.

— Vous voulez boire, disait-elle, l'eau des trois fontaines? C'est un sou le verre!

La clé tournait comme vis de pressoir avec la toute petite femme, accrochée à son pêne. La grille grinçait. « Des trois sources, expliquait la gardienne de l'oratoire, deux sont mortes : c'est la faute de la République qui a chassé les Frères et les Sœurs. Si elle continue, la troisième tarira : ce sera la fin de tout! »

Elle soulevait au bas de l'autel une sorte de trappe en tôle. Apparaissait, dans la lumière éperdue, un trou moisi. Elle descendait deux marches : on ne voyait plus que sa fontange couleur de fumée sur ses cheveux couleur de cendre.

A l'aide d'une bassine de cuivre, elle puisait l'eau miraculeuse. Elle en emplissait une coquille de nacre d'où ruisselaient des gouttelettes lumineuses. Cette coquille, une main de spectre sortant de la tombe nous la tendait. Nous l'épuisions avec angoisse cette eau lourde, chaude l'hiver, glaciale l'été, inhumaine, sainte, tandis que, sur un autel de pacotille, entre des fleurs artificielles, sous un globe et des chandeliers de verre argentés au mercure, souriait le diacre Baudile, au dalmatique groseille, une palme verte à la main comme un fouet...

A Nîmes

Il y a à Nîmes, derrière des grilles surannées, un jardin comme ils n'en ont pas en Italie. C'est le miracle de la vieillesse auguste

des ruines, dans la jeunesse des verdure, de l'eau vitreuse sous le frisson soyeux des libellules. Un architecte, au XVIII^e siècle, désenvelit les Thermes, il habilla la source d'Auguste en fille d'opéra. Il lui prodigua, comme à une Manon, les volants, les balustres, les panaches des ifs. Il déguisa la Nymphé secrète en favorite du Parc-aux-Cerfs, en contemporaine de la Chevalière d'Eon. Et de sa grotte, il fit une pièce d'eau. Le bois sacré est devenu le jardin de la Latinité. Sur le mur, couleur de miel, de la terrasse, quelques phrases lapidaires rappellent en latin comment au temps du Bien-Aimé la Source retrouva sa grâce, sa vie; comment le laurier d'Auguste et de saint Baudile reflue-rit, après la profanation des Barbares.

Qu'attend-on pour restituer à la ville des Antonins les baignoires retrouvées au beau jardin latin de la Fontaine? On les offrit au roi, quand le monarque symbolisait la patrie. A l'envi, les provinces se dépouillaient pour orner les palais et les jardins de celui qui incarnait la France. Mazarin n'eut-il pas un moment le projet de faire démonter pierre à pierre la Maison Carrée pour la réédifier dans les jardins de Versailles? Il eût fallu aussi transporter le soleil et les cigales. Heureusement, les techniciens déclarèrent la mazarinade impossible : « L'opération est impraticable; les pierres se délitéront pendant le voyage. » Et la basilique, safranée comme une bohémienne, continue à étirer ses colonnes en farandole dans l'azur.

L'amour d'un peuple pour ses rois, — « amour de nourrice », a écrit un historien, — la difficulté de visiter, alors, les monuments et les curiosités françaises justifient ces tendres larcins. Mais règnent la République, les sports et le tourisme. Le Louvre n'est plus le tabernacle d'un élu qui a reçu l'huile de la Sainte Ampoule. C'est un musée. Versailles est un musée. Et il y a des musées partout! La France est un jardin et l'on va partout. Qu'attend Marianne pour restituer aux provinces les bijoux qui ne sont plus royaux, mais nationaux?

Ces baignoires de marbre des Antonins, je les ai vainement cherchées au Louvre. Personne n'a pu me dire précisément où elles se trouvaient. L'une d'elles servirait d'auge à cet étrange abreuvoir surmonté d'une tête de Minerve qui orne la cour herbeuse de l'Institut. Pourquoi un abreuvoir à l'Institut?

Pourquoi, à Montpellier, dans l'hémicycle de la Faculté de Médecine, la chaire de marbre du pontife qui présidait aux jeux sacrés dans les Arènes de Nîmes? De cette cathèdre pontificale, on a fait une chaire professorale si incommode que, pour éviter l'enrhument, on a été obligé d'y adapter je ne sais quel appareil de rond-de-cuir et de glissière. Quand rendra-t-on à la ville de Nîmes la stalle des prêtres de son amphithéâtre?

Le pont-du-Gard

Je vais de Nîmes à Uzès par la route montagneuse qui s'étire comme une vipère capricieuse entre les yeuses et les rochers. De temps en temps, ici et là, métallique, le Gardon. Je me retrouve en diligence, comme au temps du curé de Belvezet, dont je servais la messe et qui me dégrossissait sur le Lhomond.

Ces paysages du Languedoc rappellent invinciblement, par leur aménité ou leur désolation, ce jardin des Ecritures où fut annoncée la Bonne Nouvelle. Ici et là, des arcs de triomphe, des tombeaux qui donnent soudain au paysage une gravité religieuse. Entre les cyprès de bronze, les mas érigent, pareils à des temples, leur fronton de tuiles roses. Ils ont gardé la carrure des villas romaines.

On ne peut remuer la terre sans éveiller quelque déesse, raviver le puzzle d'une mosaïque, fêler la jarre de terre où se mêlent les cendres et les monnaies. Il y a des trésors partout, et des énigmes. Au carrefour, la croix de la Mission est plantée dans une borne militaire. A l'abreuvoir, les chevaux se désaltèrent dans une auge

de marbre, dans un sarcophage qui porte souvent sur ses deux faces les images des deux religions; il a servi deux fois. Sur l'aire, on dépeint le blé comme au temps de Virgile. La meule de pierre que tournent les mules aveuglées, c'est — je l'ai vu dans ma jeunesse — un fût de colonne.

Les gens mènent la vie des parents de Virgile dans leur mas de Mantoue. Au pressoir mystérieux et voûté comme un sanctuaire, on presse l'huile, on foule le vin selon les recettes de Columelle. Au jardin butinent les abeilles d'Aristée.

Les alentours du célèbre aqueduc, les bords du Gardon, les collines hérissées de verdure bronzées — buis, yeuses, genévriers — ne sont pas classés. Cet incomparable paysage, qui rappelle par le velouté de ses couleurs un tableau de Poussin, est à la merci des spéculateurs et des profanateurs. Il n'en chôme pas, hélas!

Il y a quelques années, l'administration des Ponts et Chaussées trouva pratique d'ouvrir un chantier de pierrailles à macadamiser les routes, aux flancs mêmes des collines qu'épaulé l'aqueduc. En ce temps-là, le châtelain voisin du Pont-du-Gard déclarait à qui voulait l'entendre que l'aqueduc était à lui. « S'élève-t-il, oui ou non, sur mes terres? Voyez le cadastre! »

Plein de bienveillance, il permettait aux touristes d'en franchir les arcades — les portes de sa propriété. Mais si l'idée lui venait de modifier le monument romain, d'y ajouter des bâtisses, de le clore, de le jeter bas... Eh bien! il en faudrait passer par où il voudrait, car l'aqueduc n'était qu'un bibelot, une fabrique dans son parc!

Et le plus fort est que cet hurluberlu avait raison. On s'en tira par une galéjade. On dit à Calderon — ainsi se nommait-il — : « Incontestablement, le Pont-du-Gard bâti sur vos terres est à vous. Vous pouvez en user à votre aise et même en abuser. Enlevez les piliers! Renversez les arcs!... Mais respectez le canal supérieur. Car il y a sur ce canal un droit de passage : on y chemine depuis plus de trente ans! »

Et dire que le sort d'un monument unique dépend d'une telle pitrerie!...

A Uzès

La Fontaine d'Eure, qui sort miraculeuse et vitreuse d'un rocher d'Uzès en pleine aridité palestinienne, n'avait pas échappé, quoique rustique et montagnarde, à la sagacité des Romains. Ils avaient capté ses eaux abondantes si cristallines qu'elles auréolaient dans leur sein le moindre caillou et le transforment en une joaillerie avec toute sa symphonie du prisme. Par des canaux souterrains et des aqueducs hautains comme des arcs de triomphe, ils avaient conduit la nymphe d'Uzès aux temples, aux Thermes de Nîmes. Un de ces aqueducs a résisté au temps et aux hommes plus cruels encore que le temps : c'est le Pont-du-Gard. Il érige toujours dans le vallon latin du Gardon, entre deux collines, hérissées de verdure bronzées, son triple rang d'arcades qui ne portent plus que le soleil. A Uzès, du culte rendu à cette fontaine, il reste un autel.

Quand nous posâmes, sur le Pavillon Racine, une plaque commémorative du séjour du petit Joas de Port Royal, chez son oncle Sconin, grand-vicaire de l'évêque, je récitai cette inscription à l'abbé Bremond. L'historien sacré s'acharnait à détruire la légende locale de Racine, amoureux à vingt ans en ce beau pays... A l'heure des toasts ou, pour parler français, à l'heure des santés, au banquet, j'offris la coupe d'honneur à l'immortel historien hypercritique, au terrible dénicheur de saints.

« L'abbé! dis-je avec une verve irrespectueuse peut-être, et dont je me repens, l'abbé! emplissez votre verre non pas cette

fois de ce Tavel qui sent le salpêtre comme une vieille carabine, ou de ce vin de l'Hermitage dont les papes disaient leur messe en Avignon, mais de l'eau pure de notre Fontaine Latine! Comme elle est fraîche et insinuante! Prenez garde! Elle possède des vertus qui n'ont rien à voir avec de l'eau bénite ou l'eau de cour. Elle est revigorante. Voici d'ailleurs, l'ex-voto que lui dédiait un contemporain d'Antonin le Pieux, il y a environ deux mille ans : « Moi Julius Pandus, possesseur de cette source, je lui ai dressé cet autel en reconnaissance de ce que, en ayant bu tous les jours, je me trouve à soixante-dix ans aussi verdissant qu'un jeune homme. »

L'abbé était curieux à voir durant le brinde. Sourd comme une jarre d'huile, il tendait vers moi, avec anxiété, son oreille velue, prolongée dans le cornet de ses mains méfiantes.

C'est sur les lèvres latines de la Fontaine d'Eure que Jean Racine a murmuré les premiers vers de sa première tragédie. C'est à une source voisine, c'est aux eaux de Meynes que le jeune Poquelin rencontra cette troupe de comédiens ambulants qui le fit monter sur ces tréteaux vacillants, et dont il devint le poète attitré. Les eaux de Meynes! Qui, aujourd'hui, croit à leurs vertus? Sous Louis XIII, on y envoie le roi neurasthénique. Il loge au château voisin de Montfrin. Il s'ennuie. C'était son destin. Pour le distraire, on fait venir de Nîmes des comédiens. Dans la galerie du château, le tapissier du roi — c'est le fils qui a pris la place du père malade et a accompli à la suite de la Cour le voyage en Languedoc — Jean Poquelin dresse les estrades et tend les Gobelins. Le voilà coiffé de l'étoile : la Béjart...

Ce qu'on sait le moins, c'est que ce surnom de Molière, il ne l'a pas pris, comme l'assurent les pédants, à des dictionnaires latins, *Mollis der*, mais à un village du pays : Molière.

JEAN-JACQUES BROUSSON.

Le sentiment, le fait et l'idée.

La querelle du régionalisme

Le grand sujet de conversation, dans nos milieux littéraires, c'est la querelle du régionalisme. Les lettres belges doivent-elles être vouées au régionalisme?... Les œuvres des romanciers et des conteurs régionalistes constituent-elles, pour les écrivains de notre pays, des modèles inégalables?... M. Georges Rency l'ayant affirmé dans un récent feuilleton de l'*Indépendance*, je me suis permis, dans *Cassandra*, d'exprimer un tout autre avis.

L'exploitation systématique des particularités locales, le goût du pittoresque superficiel, le genre folklore et le pathétique pour chef-lieu de canton m'ont toujours paru caractériser et favoriser cette « petite littérature » qui jouit chez nous d'un si funeste et si scandaleux crédit. Les « chefs-d'œuvre » incomparables cités par M. Rency sont pour la plupart d'humbles historiettes, dont les auteurs doivent être situés, quant à l'importance, aux environs d'Emile Pouillon. Le roman belge ne date guère que de 1910, époque où il cessa de se confiner dans le régionalisme. A ces observations, répondirent successivement M. Paul Colin, M. Horace van Offel, M. Alfred Duchesne, d'autres encore, que je

m'excuse de ne pas citer. Notons aussi de judicieuses observations sur le sujet, dues à M. Franz Hellens et à M. Charles Bernard. La question étant ainsi largement déblayée, par des écrivains de tendances diverses, les uns favorables au provincialisme littéraire, les autres non, il me semble qu'on peut commencer à récapituler. Il y a d'ores et déjà des points acquis.

Le premier, c'est que certains dogmes de la critique belge, naguère universellement incontestés, ne trouvent plus que des défenseurs assez mous et des dévots assez tièdes. L'immense et prodigieuse supériorité de la *Jeune Belgique* sur tout ce qui a précédé, accompagné ou suivi est même une idée abandonnée par tout le monde. Que de bons poètes de second ordre, comme Giraud et Gilkin, que des romanciers estimables, mais modestes, comme Lemonnier et Eekhoud, aient pu longtemps passer pour des génies et des phares, cela commence à étonner pas mal de personnes. Nous avons eu de grand poètes entre 1880 et 1910 : Van Lerberghe, Verhaeren, Elskamp, Maeterlinck; nous n'avons pas eu de grands romanciers. M. Paul Colin plaide pour Eugène Demolder, pour Neel Doff, pour Grégoire Le Roy. Le premier est loin d'être méprisable, mais enfin on mettrait difficilement la *Route d'Émeraude* au niveau du *Grand Meaulnes* ou même d'*Aziyadé*. Neel Doff, écrivain de grande classe, est Hollandaise. Grégoire Le Roy, romancier occasionnel, reste surtout le beau poète des *Chemins dans l'Ombre* et de la *Chanson du Pauvre*.

Un second point acquis, c'est qu'il y a un déchet considérable dans l'œuvre de nos conteurs régionalistes. Ce déchet ne se mesure pas — ceci pour répondre à M. Colin — à la désaffection du public. On n'achète peut-être plus Baillon, mais Baillon grandit. Tandis que Rodenbach, Eekhoud, Lemonnier, Krains, des Ombiaux rapetissent, quel que soit le succès actuel de leurs livres. Le plus chaud plaidoyer que prononcent aujourd'hui les défenseurs de cette école romanesque consiste à dire qu'il y a des circonstances atténuantes et que certains des accusés peuvent sans doute être mis hors de cause. L'atmosphère dans laquelle ont travaillé les conteurs belges des deux dernières générations, la technique dont ils se sont servis expliquent, il est vrai, dans une certaine mesure, l'échec, aujourd'hui évident, de leur tentative. M. Colin a raison : c'était commettre un anachronisme que de reprocher aux Krains, Rodenbach, Eekhoud de ne pas être au goût du jour; mais si j'ai cité ces morts, c'est à la place de vivants dont les noms étaient déjà dans ma plume. Je n'avais que l'embarras du choix. Nos lettres sont encombrées de « grands hommes » pour Académie qui travaillent encore sur le patron de *Bruges-la-Morte*. Encore si ce patron était de bonne qualité! Mais il n'en est rien. L'idéal technique de Flaubert s'est avéré le plus corruptible qu'ait conçu le corruptible XIX^e siècle. Les régionalistes d'aujourd'hui s'affublent de cette défroque à crinoline : quoi d'étonnant si, sur leur passage, on crie à la chienlit?

Troisième point acquis : une œuvre d'inspiration régionale ne se hisse au plan de la véritable littérature que si cette inspiration s'exalte et s'élargit, jusqu'à embrasser le fait humain tout entier. C'est ce que je croyais avoir exprimé en ces termes : « C'est une erreur de penser que le régionalisme n'est pas autre chose qu'une prédilection pour la vie locale, considérée comme une source de sujets et un magasin de décors. C'est avant tout UNE OPTIQUE et UN ESPRIT. » Mais on m'objecte Alphonse de Chateaubriant et André Baillon : c'est donc que je n'ai pas été clair. Chez l'auteur de la *Brière*, chez l'auteur d'*Une Marie* les mœurs et les horizons régionaux ne sont évidemment qu'un cadre ou, comme on dit aujourd'hui, un matériau. Ce qui compte dans leur livre, ce ne sont pas les traits pittoresques empruntés à la Campine ou la Vendée : c'est le drame, c'est-à-dire les situations et les

émotions des personnages, dans la mesure où ils intéressent tous les lecteurs de langue française. Baillon ni Chateaubriant ne sont donc des régionalistes. J'admets d'ailleurs qu'il y ait des degrés dans le régionalisme véritable, et que, de Jean d'Ardenne à Krains, il y ait plusieurs façons d'être de son arrondissement.

Quant à reporter, comme m'y invite M. Paul Colin, la « disgrâce » du régionalisme au naturalisme, dont toutes les manifestations seraient également haïssables, non pas seulement celles qui constituent le pseudo-naturalisme belge, je m'y refuse avec énergie. L'esthétique naturaliste ne vaut pas grand'chose, c'est entendu. Mais elle n'a pas réussi à gâter tout à fait l'œuvre d'un Zola, — grand poète du roman, malgré toutes ses tares et ses erreurs, — d'un Elémir Bourges, et même d'un Goncourt, dont on peut encore estimer *Renée Maupérin* ou les *Frères Zemgano*. Concédonsons que l'ambiance naturaliste favorisait particulièrement la vulgarité, le mauvais style, et tous les grotesques préjugés de fond et de forme qui découlent de l'observation scientifique, base du roman. En France comme en Belgique, en 1880 comme aujourd'hui. Mais un créateur authentique peut à la rigueur s'accommoder d'une esthétique défectueuse; non d'une vision trop basse, ni d'un vice de l'esprit.

Pour conclure : le régionaliste champenois ou morvandiau peint sa région, dans l'esprit de sa région, pour les gens de sa région; mais, si intéressant qu'il puisse être, il ne compte pas dans les lettres françaises et le sait. Le régionaliste belge peint sa Campine, son Borinage, son Hageland dans l'esprit de ces régions, pour les gens qui les habitent; mais, alors même qu'il est dénué d'intérêt, il est censé compter dans les « lettres belges » et se conduit en conséquence. Anomalie évidente, dont le fait et les résultats constituent tout le problème. En Belgique il y a donc, d'une part des conteurs locaux, d'autre part des écrivains d'inspiration nationale, mais d'esprit universel, dont les œuvres se rattachent par conséquent à la littérature française dans son ensemble. Cette classification me paraît plus valable que celle que propose un de mes contradicteurs : selon la nationalité de l'éditeur. Et je ne crois pas que les auteurs imprimés à Paris se dénationalisent le moins du monde. On n'écrit pas en pensant à telle ou telle catégorie de lecteurs. Maeterlinck et Verhaeren, adoptés par le *Mercure de France*, ont-ils perdu leur caractère flamand? Franz Hellens a-t-il cessé d'être de son pays lorsqu'il fut accueilli chez Emile-Paul et à la *Nouvelle Revue française*? D'ailleurs il est fort contestable que le régionalisme se vende bien en Belgique. Si la plupart de ses tenants s'éditent à Bruxelles, c'est tout simplement parce qu'ils y trouvent le paradis du compte d'auteur.

C'est aussi parce que Bruxelles est le théâtre d'une certaine gloire, point du tout populaire, mais académique et officielle, qui a été mise à leur portée par une habile manœuvre des *Jeune Belgique* de la troisième génération. Il s'agissait de faire admettre par les pouvoirs publics et par les gens du monde, rivalisant comme toujours d'ignorance en ces matières, que la littérature belge c'était les épigones, confidentes et anciens partenaires au whist des « géants » de la belle époque. Dès que ces sous-produits de Gilkin et Lemonnier eurent saisi, comme on dit, les leviers de commandé, le tour fut joué. Et l'on put faire figure de grand homme en racontant d'une plume cantonale des histoires de marguilliers en dispute avec la chaisière, ou de romanichel qui fait souche à Oostacker-lez-Gand. Vu du Palais des Académies, ce spectacle paraît scandaleux ou ridicule, selon l'humeur des gens. Vu du haut du Parnasse, il n'est qu'absurde. Un pays comme le nôtre, grand par la qualité, devrait comporter une autre conception des valeurs littéraires que celle qui convient parfaitement à Carpentras ou à Lons-le-Saulnier. Nous devrions manifester dans ce domaine un certain sentiment de ce qui compte

et de ce qui ne compte pas. Pour cela, rien ne serait plus recommandable qu'un discrédit du régionalisme.

Si cette opération rencontre tant de résistances et soulève tant de fureurs, c'est précisément parce que le mal auquel elle prétend mettre fin est invétéré. Dès lors, raison de plus. Et précisent bien : il ne s'agit pas de détourner nos compatriotes de tartiner des anecdotes de terroir : c'est un excellent exutoire

pour les petits tempéraments, une bonne gymnastique pour les apprentis, un aimable ornement de la vie provinciale. Il s'agit de mettre le régionalisme en demeure de se hisser au plan humain ou d'être remis à sa place, dans le vestibule des lettres, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

ROBERT POULET.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Voix de nos Evêques.

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Kerkhofs,
évêque de Liège

A l'heure où l'Action catholique pour adultes est mise sur le chantier, S. Exc. l'Evêque de Liège a jugé opportun de donner à ses diocésains une connaissance plus précise de cette forme d'apostolat par un exposé historique et doctrinal et de leur montrer dans l'Eucharistie, Messe et Communion, son mystérieux et puissant moteur. La Pastorale de Carême consacrée à ce sujet constitue en raccourci un traité théorique et pratique sur la matière où l'on ne sait ce qu'il faut le plus apprécier : l'élévation de la pensée, la beauté classique de la forme, la ferveur apostolique. Il semble bien que l'Evêque de Liège puisse faire sien la parole de Pie XI, qu'il chérit l'Action catholique « comme la prune de ses yeux ».

Nature, Nécessité, Excellence de l'Action catholique : c'est l'objet de la première partie de la Lettre.

1. *Nature*. — L'idée première, au sens large, se découvre dans plusieurs épîtres de saint Paul qui cite même et énumère des coopérateurs et coopératrices, laïcs, de ses tournées apostoliques.

Ce concept général s'accuserait pour la première fois, avec des linéaments plus accentués sous la plume du grand Pie IX, demandant aux catholiques italiens réunis au Congrès de Bologne de 1876 « de serrer leurs rangs autour de leurs pasteurs pour la défense de l'honneur de Dieu et des droits de l'Eglise ».

A sa suite, ses successeurs Léon XIII, Pie X, Benoît XV ont relevé dans l'Action catholique cette caractéristique d'être l'auxiliaire de l'activité du clergé, d'en être « comme les bras », disait Benoît XV.

Mais le Pape par excellence de l'Action catholique est Pie XI, glorieusement régnant : il en est le Docteur et le Promoteur, il en a fait l'idée maîtresse de son pontificat. Il en a condensé la définition dans cette heureuse formule : *la participation du laïc à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise*.

De cette conception enfin parvenue à sa pleine maturité, l'Evêque de Liège dégage cette évidence : « Il s'agit d'un apostolat auxiliaire et subordonné, organisé et exercé en vertu d'un mandat explicite de l'Eglise. » « Comme Mon Père M'a envoyé, disait le Christ aux Apôtres, Je vous envoie. » A son tour, l'Eglise : « Comme le Christ m'a envoyée, moi aussi je vous envoie. » Ces paroles de l'Evangile ainsi transposées comporteraient donc, si je l'entends bien, une délégation et une vocation spéciales.

2. *Nécessité*. — Elle jaillit du rapprochement de deux faits qui dominent la situation actuelle : d'une part, une société laïcisée faisant retour au paganisme par la décadence de la foi, du sens chrétien et des mœurs; d'autre part, l'insuffisance du clergé devant les besoins du temps, insuffisance du nombre par la raréfaction des vocations, insuffisance d'adaptation par la difficulté extrême ou même l'impossibilité d'accès du prêtre auprès de nombreuses classes sociales. Dans une Lettre au Cardinal-Archevêque de Milan du 26 avril 1931, citée par Pierre Bayart, le Pape ne recule pas devant cette affirmation : « La nécessité, la légitimité, l'indispensabilité de l'Action catholique participe à la nécessité, la légitimité, l'indispensabilité de l'Eglise et de la hiérarchie pour la formation et l'extension de la vie surnaturelle. »

3. *Excellence*. — Il ne faut pas s'étonner, après cela, si Pie XI et l'Evêque de Liège, à sa suite, épuisent tous les superlatifs pour exalter l'excellence et la dignité de l'Action catholique. Puisque sa mission coïncide avec celle de l'Eglise, elle est d'ordre spirituel, religieux et divin. Elle travaille à la restauration du règne de Dieu dans les individus, les familles et la société. Elle est parallèle à l'Action missionnaire, étant une sorte de *révangélisation*; ce mot frappé comme une médaille est de Pie XI. Le Pape va jusqu'à dire que « de sa substance sublime et divine tout découle » et que « ses membres, objet d'une vocation spéciale, sont appelés par une grâce tout à fait singulière de Dieu à un ministère peu différent du ministère sacerdotal ».

Faut-il entendre ces paroles au pied de la lettre, signifiant une vocation distincte de celle du baptême et de la confirmation qui fait des enfants de Dieu et des soldats du Christ?

Ici se pose la question délicate des rapports de l'Action catholique et de la politique. Elle paraît, à première vue, définitivement tranchée par bon nombre de déclarations du Saint-Siège en termes absolus. De caractère essentiellement religieux, même « quasi sacerdotal », l'Action catholique est étrangère à la politique, elle se déploie en dehors et au-dessus des partis, elle déborde les factions. Elle n'entend pas faire la politique d'un parti, encore moins être un parti. Le Pape s'est souvent exprimé dans ce sens, parlant notamment à la Russie, l'Allemagne, l'Italie. L'Action catholique a sa place dans le vestibule du temple, presque sur les marches de l'autel. Elle ne descend pas dans l'arène des partis. Elle ne s'agite pas sur le forum. C'est entendu. Cependant, ce n'est pas à dire — ici les prudentes distinctions et les savantes contremarches — ce n'est pas à dire que l'Eglise méprise la politique, ce vaste domaine qui inclut tout l'ordre temporel des sociétés et s'étend aux frontières du spirituel, aux relations de l'Eglise et de l'Etat. Ce n'est pas à dire que l'Eglise se désintéresse des partis, et, pour rester chez nous,

L'Episcopat belge a toujours vu dans le parti catholique le rempart des libertés religieuses, en premier lieu de la liberté d'enseignement. Mais il est juste de reconnaître que ces rencontres sont occasionnelles, que l'union existant entre l'Eglise et la Politique, selon l'expression de la Pastorale liégeoise, est de fait, non de droit, et qu'elle prête, hélas! à des confusions regrettables qui tendent à solidariser l'Eglise avec les faits et gestes, avec les erreurs et les fautes éventuelles du parti qui emprunte à l'Eglise son nom et se réclame de son appui. On peut ajouter que, même à l'égard de la défense des libertés religieuses, l'Eglise se désintéresserait du parti dont elle est la cliente, s'il y était autrement pourvu, par exemple, par un concordat, un concordat regardé comme une convention bilatérale obligeant rigoureusement les deux parties.

Il me paraît clair aussi comme eau de roche que l'Action catholique ne se confond pas avec un parti, ni ses membres avec ses partisans, en mettant à l'ordre du jour de ses cercles d'études les grandes questions de la politique chrétienne qui ressortissent à l'apostolat social.

* * *

Il fallait se pénétrer de l'excellence de l'Action catholique pour comprendre ce que j'appellerais sa *mystique*, l'objet de la deuxième partie de la Pastorale.

En tête, cette proposition maîtresse : l'Action catholique plonge ses racines dans la grâce du Christ et elle trouve notamment sa source dans l'Eucharistie.

L'Evêque est frappé d'abord de l'étroite connexion qui relie le mouvement d'Action catholique au mouvement eucharistique et liturgique : elle en tire ses origines. De la puissante rénovation du culte du Sacrement de l'autel suscitée par Pie X, de sainte mémoire; de la pratique de plus en plus intensifiée de la communion précoce et fréquente dont il fut l'ardent promoteur, est issue une génération de jeunes apôtres, les recrues prédestinées de l'Action catholique. Il s'est créé un type achevé de catholique façonné, modelé par la Liturgie, vivant sa messe, prêt à toutes les activités de l'apostolat.

Si l'on veut rechercher la genèse de la Jeunesse Ouvrière Catholique, ce merveilleux essor d'une jeunesse embrasée de la sainte ambition de reconquérir au Christ l'atelier, l'usine, la fabrique d'où Il a été depuis si longtemps banni, ne reculant devant aucun sacrifice, et allant parfois jusqu'à l'héroïsme, bravant le respect humain, supportant la persécution pour rester fidèle au Christ, à la foi, à la morale, si l'on se demande pourquoi, par quel dessein providentiel, le Jocrisme, qui rayonne maintenant sur plus de vingt nations, a pris naissance sur notre sol, sorti tout brûlant du cœur d'un jeune prêtre il y a dix ans seulement, il faudra bien reconnaître que des légions de religieux, de religieuses, de Belgique ou de l'étranger, s'unissant à tant de prêtres et de fidèles, ont fait violence au Ciel et attiré des bénédictions extraordinaires sur ce pays d'élection, l'un des plus grands centres eucharistiques du monde.

Au demeurant : « Ce n'est sans doute pas par hasard, écrit M. Bayart (*Action catholique spécialisée*), que ce soit dans la Belgique catholique et martyre qu'ait surgi comme à point nommé, au lendemain de la guerre, la J. O. C. »

* * *

Quelle est l'influence de l'Eucharistie sur les apôtres laïcs de l'Action catholique?

D'abord la Messe *forme* le jeune apôtre. Rien de plus clair et de plus profond. Ramassant les citations fournies par la Lettre,

je dirais que le Christ doit s'*intérioriser* dans le membre de l'Action catholique pour que celui-ci puisse l'*extérioriser*, le posséder en soi pour le rendre à la famille, à la société. « Chacun d'eux doit pouvoir dire avec l'Apôtre : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* ».

Or, dit Mgr Kerkhofs, avec l'onction inégalable de la parole épiscopale : « La messe nous associe au Sauveur dans l'offrande de nous-mêmes à la gloire et pour le service du Père. Elle nous unit intimement à Lui par la communion, nous revêt de Lui, nous transforme en Lui dans la charité, nous fait vivre de Lui et pour Lui. Participer activement, participer en esprit et en vérité au saint sacrifice, c'est par l'union étroite avec Jésus, l'Envoyé divin par excellence, se trouver soi-même apôtre, et revêtu des vertus apostoliques. A l'apôtre il faut le *zèle* des âmes : la messe l'allume par l'ardeur de la charité qui en est le principe. A l'apôtre, il faut la *générosité* : mais quel renoncement fera hésiter celui qui vient de s'offrir à Dieu en union au Christ, pour se consumer et, au besoin, s'immoler à son service? A l'apôtre il faut l'*intrépidité* : mais qui fera reculer celui qui porte Dieu en lui? A l'apôtre il faut la *force* : mais la messe ne donne-t-elle pas le *pain des forts*? »

S'il est vrai de dire que tout apostolat trouve son aliment dans l'Eucharistie, l'Evêque fait saillir les points de contact spéciaux de l'Action catholique et du Sacrement de l'autel. L'Action catholique se rattache directement à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise : la messe est le sacrifice de l'Eglise, ses participants se sentent d'Eglise, heureux de s'employer à l'édification du Corps mystique.

L'Action catholique, c'est un apostolat spécialisé par profession, par classes, pour refaire chaque milieu par le milieu. Pour éviter la dispersion des groupes, il importe de les rallier autour d'un centre : en est-il un plus unificateur que l'autel de la paroisse, où se célèbre la Liturgie sous la présidence du pasteur?

La messe a un rôle immense dans l'apostolat même de l'Action catholique. Elle travaille à la restauration du règne du Christ dans les familles et la société. Mais, au préalable, cette restauration exige la complète rénovation de l'esprit chrétien. Est-il un moyen plus efficace d'infuser cet esprit comme un sang nouveau dans les artères appauvries de notre société, que l'Eucharistie, principe vital, principe de vie divine. Ils l'ont merveilleusement compris, ces organismes d'Action catholique, et, proclamant à son tour l'Evêque de Liège, « il faut les louer sans réserve de leur vaillante campagne pour la messe dominicale et pour la communion pascale. Il faut les louer de la participation personnelle à la messe quotidienne. Il faut les louer de leur propagande pour la diffusion et l'usage du missel et de la part qui leur revient dans le succès du mouvement liturgique ». « Honneur à tous ces cœurs généreux qui n'épargnent aucune peine pour la rénovation chrétienne des âmes! Ils posent les assises solides de la vraie restauration sociale. Ils préparent l'avènement du royaume de Dieu. Ils sont l'honneur et la joie de l'Eglise, les collaborateurs du Christ et les bénis de son Père. »

Pourrait-on mieux dire, faire mieux connaître et aimer l'Action catholique, dans ce beau diocèse de Liège, le diocèse du Saint-Sacrement, consacré au Sacré-Cœur, le diocèse de Marie, consacré à son *Cœur Immaculé* dont le pieux Evêque espère obtenir pour cette année même la concession de cette fête? « Elle est la Reine des Apôtres, et par conséquent la Reine de l'Action catholique. Son règne annonce et prépare le règne de son Fils, ce règne de bonté et de grâce, règne béni que toute la création appelle de ses soupirs et qu'implore la prière quotidienne des chrétiens : « Père, que votre règne arrive! »

J. SCHYRGENS.

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis Saint-Gilles, Saint-Gilles;
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du P. rc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n 261.

CAPITAL fr.	796.000.000.00
RÉSERVE fr.	1.135.753.000.00
FONDS SOCIAL fr.	1.931.753.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
Gaston Blaise, Directeur;
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Albert d'Heur, Directeur;
Charles Fabri, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur;
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Jules Bagage, Directeur honoraire;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron A. d'Huart;
le baron de Trannoy;
G. Mullie;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen.
le comte Patoul.

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche.